

NOTICE
SUR LES PROPRIÉTÉS MÉDICALES
DES
EAUX DE LOËCHE

PAR P. FOISSAC,

1856.

NOTICE

SUR LES PROPRIÉTÉS MÉDICALES

DES

EAUX DE LOËCHE.

Couverture

10 exemplaires
H

IMPRIMERIE DE MADAME DE LACOMBE,
Faubourg Poissonnière, 1.

NOTICE

SUR LES PROPRIÉTÉS MÉDICALES

DES

EAUX DE LOËCHE,

PRINCIPALEMENT

DANS LES SCROPHULES, LES DARTRES, LES RHUMATISMES,
ET PLUSIEURS ESPÈCES DE MALADIES NERVEUSES ;

PAR P. FOISSAC,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 13 bis.

1856.

NOTICE

SUR LES PROPRIÉTÉS MÉDICALES

DES

EAUX DE LOËCHE.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES EAUX MINÉRALES.

DANS les affections chroniques, où échouent si souvent toutes les ressources de la thérapeutique, les eaux minérales offrent encore au médecin une mine riche et féconde en moyens curatifs. Mais il est triste de penser que ces trésors de santé, que la nature nous prodigue avec tant d'abondance, soient en quelque sorte stériles pour le bien des malades. Quel petit nombre, en effet, y trouvent un soulagement à leurs maux ! Combien est plus considérable, le nombre de ceux pour qui l'effet de ces eaux salutaires est complètement nul, et qui

voient s'évanouir l'espoir de guérison qu'ils fondaient sur elles ! Heureux encore, lorsqu'il n'en résulte pas une augmentation de souffrances ! Car, l'expérience a prouvé que les maladies chroniques où l'on a abusé des remèdes, et surtout des eaux thermales, sont d'une guérison bien plus difficile, que les mêmes maladies, vierges en quelque sorte de tout traitement.

A quoi tiennent autant d'insuccès et de funestes résultats ? On reprochait autrefois, et ce n'était pas sans raison, aux médecins inspecteurs des eaux minérales, de les préconiser sans discernement et de les appliquer à toutes les maladies. Mais on pouvait leur reprocher avec bien plus de fondement encore, de ne point tenir un registre suivi d'observations rigoureuses, où le bien et le mal fussent notés avec une égale vérité, et de ne point publier les résultats de cette importante clinique. Quelques-uns d'entre eux veillaient exclusivement à leurs intérêts ; l'ignorance des autres paralysait tout le bénéfice des eaux. Cette branche précieuse de l'administration médicale s'améliore de jour en jour. On voit maintenant, à plusieurs de ces sources, des médecins instruits dont les talens et le caractère sont à la hauteur de leur mission, qui connaissent parfaitement leurs eaux minérales, et savent en diriger l'administration avec autant de désintéressement que d'habileté. On pourrait citer pour modèle l'établissement du Mont-d'Or, où M. le docteur Bertrand a tracé la route que devraient suivre tous ses confrères.

Les médecins des grandes villes ne connaissent qu'imparfaitement les sources thermales, et les prescri-

vent avec trop de légèreté. C'est quelquefois un moyen de se débarrasser d'un malade qui les importune ou qui ne guérit point, et de trancher le nœud gordien d'une maladie désespérante. Trop souvent aussi, le médecin qui ne croit pas que les eaux aient des vertus positives et déterminées, consulte lui-même l'inclination des malades ou cède à leurs sollicitations. Il n'y a pourtant dans mon esprit aucun doute à cet égard : toute eau minérale exerce sur le corps humain, une action, quelquefois latente et inaperçue, mais dont les conséquences bienfaisantes ou fâcheuses se manifestent plus tard.

La connaissance des principales eaux minérales serait d'une haute utilité pour le médecin. Mais, comment pouvoir les étudier toutes ? *Ars longa, vita brevis !* Des monographies consciencieuses suppléeraient jusqu'à un certain point, à ce défaut de connaissances pratiques. Mais, nous l'avons déjà dit, nous n'en possédons presque aucune. Qui pourrait nier le talent de quelques-uns des hommes qui ont écrit *ex professo* sur ce sujet d'une aussi haute importance ? Et cependant, qu'on lise dans leurs traités l'article des propriétés médicales, et l'on verra qu'à de très rares exceptions près, ce sont toujours les mêmes maladies qu'on dit être guéries à presque toutes les eaux. Ce sont : les langueurs de digestion, les engorgemens passifs des viscères, les paralysies atoniques, les scrophules, les dartres, les rhumatismes, etc. Comment faire une application judicieuse d'aussi désolantes généralités, à une foule de maladies si diverses ?

C'est aujourd'hui un fait reconnu des savans, et con-

firmé par l'expérience , que l'analyse chimique des eaux minérales n'a pas rempli les espérances qu'elle avait fait concevoir d'abord. Comment ne pas croire, en effet, que la découverte des principes constituans des eaux nous expliquerait la cause de leur action médicinale, et deviendrait pour la thérapeutique une source abondante d'énergiques et salutaires indications? Quelle conquête pour la science , et pour la pratique médicale, si la chimie nous avait fait connaître l'agent curatif d'une eau thermale , et nous avait enseigné l'art d'en reproduire les vertus par une imitation fidèle! Mais qui oserait dire aujourd'hui que les eaux minérales factices pourraient remplacer les eaux naturelles? A-t-on jamais, loin de la mer, pris des bains dont l'action et l'efficacité rappellent ceux de Dieppe et de Brighton? Certainement, l'immensité d'eau qui vous environne , le choc électrique des vagues, le renouvellement continu des flots, ne sont pas les seules causes de cette différence; il y a dans les eaux de la mer, comme dans les eaux minérales, une vertu intime, si je puis m'exprimer ainsi, un mouvement, une vie, dont la nature, si riche en phénomènes, s'est réservé le secret. Et déjà, l'eau qu'on transporte loin de la source, se décompose , comme la fleur qu'on coupe sur sa tige; ce n'est bientôt plus qu'un cadavre. Cette vertu, ce mouvement, cette vie, quels sont-ils? Nous l'ignorons; la vie et son principe échappent au creuset de la chimie, comme au scalpel de l'anatomiste.

Il est impossible de reconnaître, d'après la simple analyse d'une eau thermale, quels effets elle doit pro-

duire, et les vertus dont elle est douée. Le sel, qui souvent y existe en plus grande proportion, n'a aucune propriété en médecine, aucune influence sur l'organisme humain. Des principes que nous supposons inertes, sont peut-être ceux dont la nature se sert pour la guérison des maladies. Aussi, nous voyons certaines eaux minérales contenir un grand nombre de substances analogues, et différer essentiellement par leur action médicinale, tandis que des sources dont la composition est tout opposée, dont les principes constituans n'ont aucune analogie, se rapprochent par leurs vertus, et guérissent les mêmes maladies. Ce n'est donc pas à la chimie qu'est due la découverte des propriétés des eaux thermales ; elle est tout entière le fruit du hasard et de l'empirisme, rectifiés par une sage expérience.

Les sources thermales ont été fréquentées dès la plus haute antiquité, par les hommes supérieurs de leur siècle. Dans les temps modernes, elles sont devenues l'objet de la prédilection de la classe opulente. Leur efficacité a été particulièrement reconnue chez les hommes qu'a usés le travail de l'esprit, et sur qui les passions du monde ont exercé leur violent empire. D'un autre côté, il faut reconnaître que la classe de la société qui doit exciter notre commisération au plus haut degré, parce qu'après la douleur il n'y a pas de mal plus réel et plus poignant que la misère, il faut reconnaître, dis-je, que les indigens, et les pauvres habitans des campagnes ne sont point déshérités des bienfaits et des consolations que les eaux thermales prodiguent aux riches. Leurs maladies consistent sur-

tout en scrofules , triste apanage des privations ; en rhumatismes , fruit du travail et de l'intempérie des saisons ; en dartres et autres maladies cutanées, résultat de la malpropreté et d'une nourriture malsaine ; eh ! bien, ces maladies sont celles où les eaux minérales déploient leur plus grande énergie. Les traitemens des médecins ne les ont point dénaturées ; ces constitutions neuves et fortes reçoivent d'un remède approprié, une amélioration sensible, et quelquefois une guérison complète et durable.

Le temps a consacré l'usage de se rendre aux sources thermales dans la saison la plus chaude de l'année. Elles sont surtout fréquentées pendant les mois de juin, juillet, août ; quelquefois aussi pendant les mois de mai et de septembre. Quelques malades, dans différentes localités, à Tœplitz, Barèges, Loèche, etc. , ont pris des bains en hiver et en ont obtenu de bons résultats. La boisson des eaux sulfureuses, et de celles de Vichy, Spa, Bussang, etc. , a été utile dans toutes les saisons ; ce qui prouve qu'en se rendant, l'été, aux sources thermales, les malades et les médecins ont autant consulté leurs convenances, qu'une indication absolue et rigoureuse des eaux. Cependant, on observe en médecine, et le fait n'est pas moins exact quoique vulgaire, que le traitement des maladies chroniques a plus d'efficacité au printemps, à l'époque où le réveil des forces de la nature active la fécondation, régénère les êtres, et communique une vigueur nouvelle aux plantes comme aux animaux. Les établissemens les plus importans d'eaux thermales, sont situés au milieu des

montagnes couvertes de neiges et presque inabordables. On peut ajouter que l'exhalation cutanée, qui est l'un des effets les plus généraux et les plus désirés des eaux, est favorisée par une température douce et chaude, tandis que les vents glacés de décembre et de janvier, et les variations atmosphériques brusques et opposées refouleraient sur les organes intérieurs, l'émonctoire qui s'établit au dehors, et qui est l'une des conditions du rétablissement de la santé.

Les eaux minérales peuvent en général être prises sans aucune préparation; quelques cas exceptionnels exigent seuls une médication particulière. La saignée, les rafraîchissans, les purgatifs, suffisent aux plus communes indications. Mais on ne doit y recourir que lorsque ces moyens sont rigoureusement exigés par l'état et la constitution des malades.

Il est de rares circonstances où il devient nécessaire de prendre des remèdes étrangers pendant la cure des eaux. Une phlegmasie peut menacer la tête, la poitrine, ou l'un des organes de la cavité abdominale; et lorsque les adoucissans, un régime alimentaire doux, et un léger exercice ne suffisent point pour détourner l'orage, la saignée ou les sangsues peuvent avantageusement être employées; et, loin de nuire à l'action des eaux, ces moyens contribuent à les rendre plus efficaces. Il arrive quelquefois que les fonctions de l'appareil digestif éprouvent une perturbation qui s'annonce par la perte d'appétit, un goût d'amertume à la bouche, des digestions laborieuses, et des rapports désagréables. Dans des cas de ce genre, on se trouve bien de prendre une

once de sulfate de magnésic, ou tout autre purgatif analogue.

La constipation opiniâtre, qui tourmente surtout les personnes qui habitent les grandes villes, augmente quelquefois au commencement d'une cure par les eaux minérales. Il devient alors nécessaire de recourir soit au sulfate de magnésie, soit à quelques pilules légèrement purgatives; mais en général, une eau minérale bien appropriée à la constitution du sujet et à la nature de la maladie, a pour effet consécutif presque certain, de diminuer, et même de vaincre entièrement la constipation.

La syphilis est l'une des complications les plus fâcheuses des maladies dans lesquelles conviennent les eaux thermales; et l'on ne peut guère s'en promettre quelque succès avant d'avoir attaqué le vice spécifique par un traitement approprié. Les eaux des Pyrénées, et en général les eaux sulfureuses, peuvent s'administrer conjointement avec les moyens anti-syphilitiques; et l'on a souvent triomphé, par cette alliance des mercuriaux avec les préparations sulfureuses, de vieilles maladies enracinées, dont les traitemens les plus énergiques n'avaient pu extirper le principe. Dans toute autre circonstance, l'usage des sources thermales a pour effet presque immédiat, une augmentation du mal, qui force à les suspendre. On a prétendu que les eaux de Loëhe, et quelques autres, étaient salutaires après un traitement anti-syphilitique. Il ne peut y avoir à cet égard que des indications individuelles; il est impossible d'établir des règles positives.

C'est un usage presque général, d'allier les dépuratifs à l'action de l'eau minérale, surtout dans les affections cutanées. On donne à cet effet soit des sucs d'herbes, soit du sirop anti-scorbutique préparé avec les plantes fraîches des montagnes. Les médecins qui les prescrivent ne savent point au juste si ces remèdes favorisent ou contrarient la cure entreprise ; il serait bien plus rationnel de laisser agir librement et sans concurrence le principe des sources médicatrices, et de prescrire plus tard, si le cas l'exige, un traitement dépuratif convenable. Enfin, quoique les eaux thermales soient appropriées à l'état d'un malade, elles l'éprouvent quelquefois, c'est-à-dire qu'elles exaspèrent toutes ses souffrances, et réveillent des douleurs qui avaient disparu depuis long-temps. Les malades ne doivent point s'effrayer de cette aggravation de mal, quand elle ne dépasse point de justes bornes. Elle est, au contraire, d'un augure très favorable pour la guérison. Mais il ne faut pas que cette *épreuve* soit poussée au point de jeter un trouble grave dans les fonctions essentielles, de causer une forte fièvre, et de faire naître des symptômes nouveaux et alarmans. Le médecin ignorant ou prévenu pourrait confondre l'aggravation propice des eaux, avec les plus fâcheux effets qu'elles déterminent, et tuer le malade en les continuant. Cependant on voit quelquefois une agitation nerveuse excessive, des douleurs vagues, de l'insomnie, survenir soit au commencement, soit au milieu d'une cure qui d'ailleurs s'annonce favorablement. Dans de pareils cas, il faut modérer l'action trop vive des eaux, et calmer le système nerveux

par des moyens adaptés aux circonstances de la maladie : le plus efficace et le plus sûr, est l'influence douce et bienfaisante du magnétisme.

Je n'ai point à m'occuper de l'alliance de deux eaux minérales, l'une en bains, l'autre en boissons, ainsi qu'on le pratique quelquefois en Allemagne, et surtout aux eaux de Tœplitz. Ces combinaisons adultères ne sont-elles pas une suite de cette vieille routine de l'ancienne école, qui adressait un remède à chaque symptôme de maladie, et croyait que la nature était le ministre du médecin, tandis que le médecin ne doit être que l'interprète de la nature. Quoi qu'il en soit, et sans proscrire d'une manière absolue une pratique contre laquelle se révolte le raisonnement médical, nous croyons que l'administration simultanée de deux eaux minérales doit donner naissance à une série de nouveaux phénomènes, et qu'il ne suffit pas de connaître, par exemple, les eaux de Tœplitz et celles de Marienbad, pour savoir quels effets on peut se promettre de ces deux sources réunies ; cette combinaison doit être elle-même l'objet d'une étude particulière et approfondie. Il n'est pas question ici des eaux provenant d'un même foyer, comme celles de Bonnes, de Barèges et de Cauterets. Lorsque les sources sont d'une même nature et d'une même composition, il ne s'agit plus que de déterminer le degré exact de force qui convient à chaque tempérament. Ces fusions sont une richesse de plus qui permet d'approprier une eau minérale à une plus grande quantité de maladies.

Le médecin est souvent embarrassé pour répondre aux

gens du monde qui lui demandent de combien de bains se compose une cure. Est-ce vingt-un? est-ce vingt-cinq? ou tout autre chiffre? Les malades croient beaucoup, et les médecins fort peu à la vertu des nombres. Au reste, les eaux minérales sont si différentes en qualités, et si riches en phénomènes, qu'il est difficile, impossible même de tracer à ce sujet des règles positives. Mais dans les choses les plus vagues et les plus mobiles, l'observation recueille encore quelques principes, et je vais les indiquer brièvement.

Les eaux minérales dont l'action est vive, prompte et énergique, ne veulent être prises qu'un temps déterminé, ordinairement fort court. Le médecin de chaque localité fixe ce terme qu'il est imprudent de dépasser. M. le docteur Bertrand cite l'exemple d'un malade qui, s'étant trouvé débarrassé, par une saison des eaux, d'une affection goutteuse, voulut, contre ses avis, continuer, et avec excès, l'usage des bains et des douches. Il fut repris au bout d'un temps très court, de toutes ses souffrances, dont l'usage modéré des eaux l'avait délivré, et il les conserva. Il est rare que les malades ne commettent pas d'imprudences en prenant les bains de mer. Ils ne peuvent se persuader qu'il suffit ordinairement de quelques immersions au milieu des vagues pour produire tout l'effet désirable. Mais tantôt, ils les prolongent sans l'aveu du médecin, au-delà de cinq, dix, vingt minutes; tantôt, ils se baignent deux fois par jour pendant plusieurs semaines et même plusieurs mois. Cette stimulation trop répétée a souvent engendré les plus dangereuses inflamma-

tions, qu'on parvient difficilement à vaincre à force de saignées.

Le terme d'une cure ordinaire varie depuis vingt jusqu'à trente jours. On reconnaît qu'il est temps de cesser le traitement : 1° Lorsque l'affection pour laquelle on l'avait entrepris, est dissipée ; 2° lorsqu'après une certaine amélioration obtenue, on voit survenir des symptômes étrangers, tels que lassitude, faiblesse, perte d'appétit, agitation nerveuse, céphalalgie, etc. ; 3° enfin, lorsqu'au bout de quinze ou vingt jours, la maladie qui, jusque là, n'avait subi aucun changement s'aggrave au lieu de diminuer, et sans qu'il soit possible d'attribuer l'augmentation du mal à une crise salutaire. Il y a un grand nombre d'eaux minérales auxquelles ces règles sont applicables ; et particulièrement, celles du Mont-d'Or, Vichy, Carlsbad, Schinznach, Loèche, etc. Je ne parle pas des cas où les eaux étant mal appliquées, causent dès le début, une telle perturbation et de telles souffrances, que la vie est en danger si elles ne sont pas immédiatement discontinuées.

D'autres thermes, doués cependant de propriétés médicales fort énergiques, ne nécessitent pas la même réserve, et n'imposent d'autre règle et d'autre limite que celles des effets curatifs qu'ils produisent. C'est ainsi qu'en général on continue l'usage des bains sulfureux autant de temps qu'ils font du bien, et même quelque temps après que les symptômes extérieurs ont disparu, afin d'atteindre la racine du mal, et l'empêcher, soit de reprendre la place qu'il a long-temps occupée, soit d'attaquer un organe interne dont les lésions

touchent aux sources de la vie. Toutefois, on ne saurait blâmer avec trop d'énergie, l'usage monstrueux que l'on fait des bains sulfureux, sans indication et sans nécessité; tout un avenir de maladies dérive quelquefois de l'abus qu'on en a fait.

Après avoir pris une saison de bains, c'est-à-dire le nombre de bains qui est prescrit pour les cas les plus ordinaires, convient-il d'en prendre une seconde? faut-il recommencer le traitement tout de suite, ou mettre un intervalle entre les deux cures? Une seule saison suffit à plus des deux tiers des malades. Une seconde détruit quelquefois les effets de la première, ou jette dans l'organisme une perturbation qui trouble, et empêche l'effet consécutif des eaux. Il y a cependant quelques circonstances exceptionnelles où il devient utile, indispensable même, de commencer une saison nouvelle. Cette indication se présente lorsque le mal attaqué dans son principe, n'a été qu'ébranlé; lorsque l'amélioration est incomplète, peu soutenue; lorsque les effets curatifs au lieu d'augmenter graduellement, déclinent de jour en jour. On reconnaît à ces signes, que les eaux sont bonnes, mais qu'une action plus forte et plus prolongée est nécessaire.

On ne peut généraliser l'époque où doit être entreprise la nouvelle cure des eaux. C'est au moment où l'amélioration obtenue reste stationnaire ou décroît. Il y aurait une souveraine imprudence à le faire plus tôt. Ce terme est indiqué parfois dans les premiers jours qui suivent la cessation des eaux; parfois il n'arrive qu'après un intervalle d'un mois ou six semaines. Et

c'est là une étude nouvelle et importante à faire que celle de la durée de l'action des eaux minérales. On a dit que l'amélioration qui résulte de leur usage, ne se fait sentir souvent que plusieurs mois après. Cela peut être vrai à la rigueur, mais rien ne le prouve. Il survient parfois dans l'état de santé, des changemens brusques, imprévus, et que ne peut expliquer aucune cause appréciable. Mais l'esprit humain cherche cette cause, et comme il lui en faut toujours une, il croit la trouver dans l'événement qui a les rapports les plus immédiats avec un tel changement. Ce sont de pareilles coïncidences qui ont accredité beaucoup d'erreurs en médecine, et donné à certains systèmes une vogue éphémère: *Post hoc, propter hoc*.

Il n'est donc pas rigoureusement démontré que les guérisons qui s'opèrent plusieurs mois après avoir pris les eaux thermales, dépendent d'elles. Mais il n'en est pas moins vrai que leur effet matériel et en quelque sorte chimique, se prolonge plusieurs jours et plusieurs semaines après leur cessation. Cet effet est bien prouvé par le caractère alcalescent que conservent long-temps les urines après l'usage des eaux de Vichy. Quant aux effets physiologiques et thérapeutiques, leur durée est indéterminée, car il suffit d'une impulsion imprimée à l'organisme, pour qu'une série de phénomènes physiologiques se continuent et se succèdent par les seules forces de la nature mises en éveil.

On s'abstient généralement de remèdes, un mois ou deux après la saison des eaux thermales, pour ne point troubler le travail réparateur qui s'accomplit et s'a-

chève. Mais ce scrupule ne doit pas s'étendre à l'interdiction d'un bain de propreté, comme on a coutume de le faire. Il est bien entendu qu'on raisonne dans l'hypothèse d'une amélioration; car lorsqu'un mal fait des progrès, le plus simple bon sens commande de chercher le moyen de le combattre sans aucun retard.

On cite des personnes qui ont pris avec succès, dans la même année, et presque sans aucun intervalle, des eaux thermales de plusieurs sources, qui n'avaient entre elles aucune analogie. C'est ainsi qu'en Allemagne, on va de Marienbad à Carlsbad, et de Carlsbad à Tœplitz. Nous n'avons aucune objection à présenter contre les données de l'expérience, mais il n'y a que des succès bien positifs qui puissent justifier une conduite en opposition avec les règles de l'observation commune. Mais lorsqu'il s'agit de sources analogues par leurs principes chimiques, et qui ne diffèrent que sous le rapport de leurs forces et de leur proportion, on peut en retirer d'éminens avantages, en graduant avec art la puissance du remède sur le développement et le retour des forces du malade.

Lorsqu'une eau thermale n'a fait aucun bien une première année, il est rare que la seconde produise de meilleurs résultats. A-t-il existé une amélioration plus ou moins prononcée, on peut se promettre d'une nouvelle tentative une plus grande réussite, et peut-être la guérison. Quelquefois cependant, cette espérance est illusoire, et les eaux ont perdu le secret de calmer la souffrance. Mais si la santé était parfaitement rétablie, il serait absurde de compromettre la guéri-

son en retournant à des eaux qui peuvent détruire la seconde fois tout le bien qu'elles avaient opéré la première. Je ne conseille donc les voyages de *reconnaissance* qu'aux personnes dont la santé encore chancelante a besoin de se fortifier par un nouveau traitement des eaux.

Les bains de Loèche forment une catégorie à part dans l'histoire des sources thermales. Il sera question dans cette notice de tout ce qui a rapport à leur nature, à leurs effets et à leur administration.

sent dans l'angine chronique, dans l'engorgement des amygdales, et dans la phthisie laryngée ou trachéale, à moins que ces lésions ne fussent évidemment liées à une maladie cutanée, ou ne coïncidassent avec sa disparition.

Quoique la phthisie pulmonaire soit, de l'avis d'un grand nombre de médecins, une maladie scrofuleuse, elle reçoit de l'usage des eaux de Loèche une rapide et fatale aggravation. On pourrait en excepter quelques engorgemens muqueux et partiels du poumon, et le catarrhe chronique, où il n'existe ni tubercules, ni disposition à l'hémoptysie, ce qu'il est très difficile de déterminer. Cependant j'ai vu à Évian (Savoie), un médecin qui a pris les bains de Loèche, pour une affection de poitrine qui était considérée comme une phthisie pulmonaire. Réduit à un état de faiblesse et de dépérissement considérable, les médecins à qui il fit part de son projet, crurent qu'il mourrait en route, ou après l'usage des premiers bains. Il guérit d'une manière merveilleuse et extrêmement rapide. Cet exemple presque unique, et d'ailleurs trop peu circonstancié, ne peut en détruire plusieurs autres d'une conclusion tout opposée. Les phthisiques qui ont voulu, malgré l'avis des médecins, prendre les eaux de Loèche, ont avancé leur mort, et l'on ne doit jamais les conseiller dans cette terrible affection non plus que dans l'hémoptysie, la pneumonie et la pleurésie chroniques.

Elles sont également très nuisibles dans le cancer et le squirrhe, de quelque organe que ce soit. Voici un exemple qui porte à croire qu'il est des circonstances

particulières non appréciables, où les eaux procurent un soulagement dans les maladies qu'elles ont coutume d'aggraver. Une femme valaisanne, âgée de vingt-neuf ans, ayant été accouchée par un médecin inhabile, au moyen du forceps, souffrait depuis neuf mois, de douleurs dans la matrice, et d'une incontenance d'urines continuelle. Le mal croissant toujours, elle était venue à Loèche, et déjà elle avait pris six bains, lorsque je fus prié de l'examiner. Les grandes lèvres avaient un volume quadruple de l'état normal; elles étaient dures, tuberculeuses, sensibles au toucher, et présentaient deux ulcérations sans caractère particulier. La matrice était considérablement abaissée, et son col béant paraissait à l'orifice du vagin. Il était dur, rénitent, douloureux, et d'un volume considérable. Lorsque le doigt voulait forcer un peu le passage, il était comme pressé par un anneau cartilagineux, et déterminait de vives souffrances. Il y avait un écoulement d'un blanc jaunâtre, assez abondant, mais sans odeur; les urines s'échappaient goutte à goutte; la station et la marche étaient impossibles. Du reste, les fonctions nutritives n'étaient pas notablement altérées. Cette femme n'avait eu d'autre maladie qu'une gale opiniâtre, qu'elle avait conservée une année entière, malgré les traitemens les plus énergiques.

Les premiers bains, loin d'augmenter les symptômes de cette maladie, évidemment cancéreuse, avaient produit une diminution notable dans l'engorgement des lèvres, et ce résultat inattendu faisait concevoir l'espérance d'une amélioration plus prononcée, en continuant l'usage des eaux.

Les bains de Loèche ne conviennent point dans les névralgies proprement dites, à moins qu'elles ne soient produites par une cause rhumatismale, ou une affection dartreuse répercutée, comme on le voit fréquemment pour la sciatique. Elles peuvent, au contraire, rendre d'éminens services dans cette classe de maladies qu'on désigne du terme vague et général de névroses.

Les personnes sujettes à des accès de goutte caractérisée, ont vu leurs accès augmenter de fréquence et d'intensité, soit pendant l'usage des eaux, soit pendant les années qui ont suivi.

On doit également les proscrire dans toutes les lésions organiques des reins, de la vessie et de son col, et dans le rétrécissement du canal de l'urètre. Mais elles pourraient être utilement employées dans l'état catarrhal de ces organes, dans le relâchement des tissus, et dans l'atonie des fonctions. La moitié des phlegmasies chroniques des voies urinaires, dépendent d'un vice dartreux, et quelquefois rhumatismal.

Les eaux de Loèche ont produit des effets merveilleux dans l'ozène et dans le coryza chronique, à quelque cause qu'on doive l'attribuer. Elles ne sont pas moins salutaires dans les engorgemens lymphatiques du foie, de la rate et du mésentère, ainsi que dans plusieurs cas d'inflammation de l'estomac et des intestins. J'ai vu à Loèche, M. B***, procureur général à la cour royale d'A***, qui était atteint d'un empatement du foie, accompagné d'ictère, et d'une telle dyspnée qu'il pouvait à peine faire quelques pas sans crainte de suffocation. Il fut guéri par les bains et les douches, et un mois

après son arrivée , il gravissait les montagnes avec facilité.

L'existence des hémorroïdes est une indication favorable pour l'emploi des eaux de Loèche ; elles ont quelquefois procuré la guérison , et l'on se trouve bien en pareil cas de joindre aux autres moyens , des lavemens avec l'eau minérale.

On recommande particulièrement les eaux de Loèche pour la suppression des règles , et en général pour les maladies qui surviennent aux époques orageuses de la première menstruation , et de l'âge critique. On les dit très efficaces dans la leucorrhée provenant d'atonie , de débilité. Pour moi , j'ai vu quelques écoulemens augmenter pendant l'usage des bains , et d'autres qui n'existaient pas , survenir et persister avec opiniâtreté après la cure. Cependant je conçois les guérisons qui s'opèrent dans tout état catarrhal de la muqueuse génito-urinaire , survenant après la disparition d'un exanthème cutané.

On garde à Loèche le souvenir d'une ou deux guérisons d'hydropisie ascite ; cependant je ne conseillerais ces thermes aux malades atteints de cette affection , que si un grand nombre de circonstances concomitantes en faisaient une indication rigoureuse.

Toute paralysie ne dépend pas d'une lésion du cerveau ou de la moelle épinière ; car alors , nous le répétons , les eaux de Loèche seraient nuisibles. Mais il y a différentes paralysies partielles plus ou moins graves , qui sont occasionnées par une affection rhumatismale. Elles rentrent dans la classe des rhumatismes , où les

eaux de Loèche offrent de grandes chances de guérison; on pourrait en citer plusieurs exemples authentiques. Enfin il existe une espèce de paralysie, la plus grave de toutes, qui survient graduellement, et attaque avec plus ou moins de force presque tout l'appareil locomoteur. Cette paralysie n'est jamais complète, la mort autrement en serait la suite; les malades se plaignent à la fois d'un grand sentiment de faiblesse, de raideur, et d'une contraction spasmodique des membres, qui varie incroyablement par l'effet de causes diverses, et surtout des affections morales. Je n'ai rencontré ces exemples de paralysie, heureusement fort rares, que chez des personnes qui ont éprouvé de profonds chagrins, ou qui ont épuisé la coupe des jouissances humaines. Les bains de mer ont été utiles à quelques malades, et plusieurs trouveront à Loèche, sinon une guérison, du moins un notable soulagement.

Enfin, il est quatre ordres de maladies dans lesquelles l'application bien entendue de ces bains, répondra de la manière la plus satisfaisante au vœu des médecins. Je vais les faire connaître successivement :

1^o On ne saurait trop préconiser les eaux de Loèche dans les scrophules et leur innombrable famille; dans les engorgemens glanduleux du cou, des aisselles, des aines et surtout du mésentère; dans les tumeurs blanches des articulations, les fistules, les ulcères atoniques et scrophuleux. Les goîtres se dissipent ordinairement pendant l'usage des bains de Loèche, mais ils se reproduisent plus tard, sous l'empire des causes sans cesse agissantes qui engendrent cette affection.

Il serait extrêmement facile de multiplier les observations des maladies lymphatiques diverses qui ont été guéries par une ou deux saisons des eaux de Loèche. L'un des exemples les plus frappans et les plus merveilleux, est celui d'un prince d'une maison royale d'Europe, dont presque tous les membres étaient en proie à une affection scrophuleuse. Il fréquenta ces thermes pendant deux années, et se vit délivré d'anciens ulcères qui étaient entretenus par le germe des maladies héréditaires dans sa famille. Depuis plusieurs années qu'a eu lieu cette belle guérison, aucune rechute, aucun symptôme, n'ont fait craindre qu'elle ne fût pas entière et définitive.

2^o Toutes les dartres, de quelque espèce qu'elles soient, trouvent dans les eaux de Loèche, un remède des plus efficaces; s'il faut en croire quelques médecins, elles en guérissent quatre-vingt-dix sur cent. Ce que j'ai vu à Loèche, et depuis mon retour, m'a prouvé qu'il y avait exagération dans ce nombre. Il est malheureusement des affections cutanées incurables; il en est dont le remède n'est point connu. On doit le trouver, s'il existe, dans le choix d'une source minérale parfaitement convenable.

On a prétendu, mais à tort, que les thermes de Loèche avaient peu d'efficacité dans les dartres squameuses et furfuracées. Il faut noter toutefois que les dartres arrondies et circonscrites, et celles qui occupent les lèvres, le scrotum et le pourtour de l'anus, sont d'une guérison plus difficile que les autres espèces. J'ai vu précisément les eaux de Barèges, de Cauterets et de

Bagnères de Luchon agir avec une grande énergie dans des cas pareils; mais aussi, combien ne pourrait-on pas citer d'exemples où les bains de Loèche ont triomphé des maladies cutanées les plus opiniâtres, qui avaient résisté à l'action si puissante des eaux sulfureuses.

On doit ranger dans la même catégorie, toutes les affections d'origine psorique, et un grand nombre de maladies de peau qui tendent à se reproduire à plusieurs reprises dans le cours de la vie; telles que les boutons et les rougeurs du front et de la face, la couperose, les furoncles, les érysipèles, etc.; l'existence ou le renouvellement de pareils symptômes, dénotent une constitution malade qui réclame le secours des bains de Loèche.

Lorsqu'une source thermale a fait disparaître, sans perturbation intérieure, une affection cutanée, doit-on regarder la guérison comme achevée, et s'abstenir de tout remède? Après un traitement quelconque des eaux, il est extrêmement rare qu'une maladie chronique de quelque importance soit entièrement anéantie. Cependant lorsque cet heureux résultat est obtenu, tout remède doit cesser. Mais, trop souvent, une dartre qui avait momentanément disparu, tend à se reproduire après un temps plus ou moins long, tantôt avec le même caractère, et tantôt sous une forme et en des endroits différens. Il n'est pas sans exemple qu'une maladie chronique d'une nature plus grave succède à l'affection dartreuse. Aussi, dès que l'amélioration obtenue par le bénéfice des eaux, s'arrête ou rétrograde, et lorsque après une guérison apparente, de nouveaux symptômes

de maladie se déclarent, on doit recourir aussitôt à un traitement rationnel. Un régime sévère dont tous les excitans seront bannis, les sucs épurés des plantes fraîches et amères, des bains adoucissans, et quelques laxatifs, sont les moyens les plus propres à enrayer les progrès du mal désorganisateur, jusqu'à ce qu'il soit permis de recourir une seconde fois à l'action des eaux minérales, si elles sont toujours indiquées par les symptômes de la maladie.

3^o Les eaux de Loèche ont été spécialement, et à juste titre, recommandées dans les rhumatismes chroniques. Cette affection peut être héréditaire, et après avoir en quelque sorte, sommeillé dans l'économie animale, éclater tout à coup à un âge plus ou moins avancé, et sous des formes diverses. Elle se développe quelquefois par l'exposition à des vicissitudes brusques et fréquentes de température, et aux exhalaisons qui s'échappent des lieux bas et humides, de l'eau stagnante des marais, ainsi que des maisons froides et nouvellement bâties. D'autres fois, elle survient sans cause connue, et comme une transformation de quelques maladies chroniques. J'ai des exemples frappans de ce que j'avance ici.

Les rhumatismes présentent des anomalies fort singulières. On voit les personnes qui en sont atteintes, malheureux baromètres vivans, annoncer avec autant de précision que les instrumens physiques, toutes les variations atmosphériques; j'ai eu de fréquentes occasions de constater la justesse, je dirai presque l'infaillibilité de tels pronostics. Ce n'est pas seulement le

passage de la chaleur au froid et du beau temps à la pluie, qui sont pressentis par les rhumatisans. Leurs douleurs se réveillent quelquefois avec une grande force, dans les jours de transition d'une saison à l'autre, et par toute variation électrique qui précède ou détermine les changemens de temps. La plupart sont incommodés par le froid et surtout par l'humidité; quelques-uns sont soulagés à l'époque des saisons froides et des temps pluvieux, et souffrent beaucoup plus l'été. J'ai observé pendant plusieurs années, et en même temps, un certain nombre de malades atteints de rhumatismes, et je remarquais en effet que presque tous étaient affectés par les mêmes causes, d'un accroissement de souffrances; mais il y avait des cas individuels qui échappaient aux règles générales, et trompaient mon pronostic.

La plus grande partie des eaux minérales ont été préconisées dans le traitement des rhumatismes. Indépendamment des circonstances individuelles, qui doivent faire accorder la préférence à l'une plutôt qu'à l'autre, il y a certainement dans les rhumatismes mêmes, des symptômes particuliers et caractéristiques qui indiquent l'emploi de certaines eaux, et en repoussent d'autres. Il n'entre pas dans le but de cette simple notice, de traiter une question aussi vaste, ni de réfuter les opinions absurdes que des esprits peu observateurs ont essayé d'introduire depuis quelque temps, dans l'histoire des affections rhumatismales; il me suffit d'appeler sur ce sujet l'attention des médecins, et de noter que les eaux de Loèche réussissent parfaitement dans les rhumatismes musculaires chroniques, et beau-

coup moins bien dans toutes les autres espèces. Elles peuvent être employées avec un grand succès dans les rhumatismes répercutés sur les organes internes, soit en détruisant la maladie elle-même par une action spécifique, soit en établissant sur l'appareil tégumentaire une salubre dérivation.

Il n'est peut-être pas inutile de faire observer que l'abus des eaux minérales, des bains chauds, et les précautions excessives que prennent certains malades sont autant de causes productrices des rhumatismes. L'usage de la flanelle, des fourrures et de tous les moyens qui favorisent la transpiration, a pour conséquence naturelle de rendre plus frileux, plus impressionnable aux changemens de température. Je me suis efforcé, dans ma pratique, et non sans quelque succès, de faire perdre graduellement à plusieurs malades ces habitudes vicieuses; et je regarde leur guérison comme probable lorsqu'ils arrivent à prendre d'abord des bains frais, et plus tard des bains de rivière, et des bains de mer.

4° On croit généralement, et cette opinion est fondée sur l'autorité de M. Payen, à qui nous devons une Notice remarquable sur Loèche, que ces thermes doivent être sévèrement interdits, non seulement dans les maladies nerveuses, mais encore aux personnes douées d'une excessive sensibilité. « Je connais, ajoute cet auteur, plusieurs malades venus à Loèche pour des incommodités légères, et qui ont conservé plusieurs années la susceptibilité nerveuse vraiment malade qu'ils avaient contractée à ces thermes. » Malgré cette assertion, je ne balance pas à proposer les eaux de Loèche, pour

combattre une foule de maux qui ont leur siège dans le système nerveux cérébral ou ganglionnaire, et dont la douleur qui les accompagne fait de la vie un long et continuel martyre.

Il y a des personnes qui ne croient pas aux maladies du système nerveux, et qui demandent sans cesse quelle est la cause déterminante du désordre de ses fonctions. En dernière analyse on pourrait faire la même question pour chaque maladie. La médecine clinique se borne à recueillir des observations et des faits pour leur appliquer les indications curatives que l'expérience a marquées de son sceau ; et elle ne s'inquiète guère des *pourquoi* interminables avec lesquels on pourrait pousser le raisonnement le plus sûr jusqu'à ses dernières limites. Elle a constaté que le système nerveux, ce réservoir de la vie, la source de la sensibilité physique et morale, c'est-à-dire de toutes les facultés qui constituent l'homme, a son état de santé et de maladie, de vigueur et de faiblesse natives, de force acquise et d'appauvrissement, de direction saine et d'écart anormal. Quelques médecins ont aussi voulu nier les maladies nerveuses essentielles ; mais la mort, ce grand et infail- lible juge de toutes les erreurs humaines, leur a donné et leur donne tous les jours d'éclatans démentis. Com- bien de lésions nerveuses, accompagnées des plus épou- vantables désordres, ne laissent, après la mort, à nos yeux grossiers, aucune trace de leur passage ! Ces ma- ladies, à des degrés différens, sont les plus communes, les plus terribles et les plus difficiles à guérir. Les causes qui les engendrent ne sont pas moins variées

que leur nature. Les unes sont physiques, les autres morales. Je me contenterai d'indiquer quelques-unes des premières ; quant aux secondes, je les passe sous silence : il faudrait écrire toute une histoire philosophique de la vie.

Tous les excitans extérieurs mécaniques ou physiques, peuvent agir sur le système nerveux, le troubler, l'irriter, le jeter dans les plus graves perturbations. La retrocession de tout exanthème, la disparition de toute maladie éruptive, boutons, pustules, rougeurs, taches, gale, dartres, érysipèle, ont été suivies tantôt immédiatement, et tantôt à une époque éloignée, des accidens les plus terribles, et même de la mort. Qu'on lise les recueils d'observations pratiques, et l'on verra avec étonnement qu'un grand nombre de cas d'aliénation mentale, de phthisies pulmonaires, de cancers, d'hydropisies, etc., ne reconnaissent point d'autres causes ; ou du moins ces deux phénomènes étaient dans une si étroite connexité, que malades et médecins durent rapporter l'origine des uns à la disparition des autres. Il arrive aussi maintes fois, que l'établissement subit à la surface du corps, d'un abcès, d'un érysipèle, et surtout d'une dartre, a fait disparaître comme par enchantement, les accidens des plus cruelles maladies. J'ai vu très souvent, et les ouvrages sont pleins de pareils exemples, l'épilepsie, la manie, l'asthme, la mélancolie, l'hypocondrie, l'hystérie, céder presque sans traitement, lorsqu'une éruption cutanée venait à se déclarer, et sévir de nouveau avec les plus effrayans symptômes, si une imprudence ou des moyens intempestifs

faisaient refluer vers les organes internes le mouvement critique et maladif que la nature s'efforçait de reporter au dehors. Aussi, bien avant que ces faits fussent évidens pour moi, j'avais remarqué avec étonnement, que les dépuratifs me réussissaient fort souvent dans les maladies nerveuses, tandis qu'elles n'étaient que médiocrement soulagées, lorsqu'elles n'étaient pas exaspérées par les antispasmodiques.

Les eaux de Loèche peuvent être prescrites avec certitude dans tous les cas de maladie nerveuse, qui ont été précédés d'une affection cutanée, de quelque nature qu'elle soit. Elles produiront un effet plus puissant encore, lorsque la disparition de l'une aura immédiatement donné naissance à l'autre. Je ne mets pas en doute qu'il ne fût possible de guérir quelques cas peu graves d'aliénation mentale, où l'excitation cérébrale serait peu prononcée. Cet essai a été tenté d'une manière incomplète, sur une jeune personne idiote et rachitique, dont la conformation cérébrale était d'ailleurs vicieuse; sa position fut considérablement améliorée par les eaux de Loèche; et elle parvint à un état de santé et d'intelligence qui permit de la marier. Il faudrait des circonstances particulières très décisives, pour faire espérer quelque succès dans le traitement de l'épilepsie; mais il n'en est pas de même de l'hystérie, de l'hypocondrie, et de plusieurs névroses des voies digestives; un grand nombre de personnes atteintes de ces affections ont trouvé leur guérison à Loèche.

Enfin, il existe de ces états de langueur indéfinissables, d'épuisement nerveux, de difficulté de vivre, de

souffrances chroniques ou de douleurs aiguës, qui effleurent tous les organes sans constituer une maladie saisissable; de ces états obscurs, incompréhensibles, inexplicables, pour lesquels l'art des médecins est presque impuissant, que tout remède aggrave, et qui, cependant, abandonnés à eux-mêmes, empirent de jour en jour, en dépit du régime..... Il ne faut pas craindre de tenter les bains de Loèche dans ces cas désespérés. La secousse de la poussée peut provoquer dans l'organisme une réaction salutaire, et sauver le malade de la maladie et de lui-même.

MODE D'ADMINISTRATION.

--

On dit généralement qu'il faut se préparer à la cure des eaux minérales par quelques jours de repos ; mais à moins de fatigue excessive, on se baigne sans retard, en arrivant à Loèche. Les vomitifs, les purgatifs, les saignées, qui étaient autrefois des préliminaires de rigueur, sont à peu près tombés en désuétude. Les femmes doivent autant que possible commencer le traitement immédiatement après une époque menstruelle. L'intervalle qui s'écoule entre les deux mois suffit pour une *cure*. Celles qui ne prennent pas cette précaution, sont forcées d'interrompre les bains pendant trois ou quatre jours, quelquefois, au moment où les phénomènes physiologiques résultant de l'action des eaux, sont en pleine activité; ce qui n'est pas sans inconvénient, quoiqu'on dise le contraire.

On prend les eaux de Loèche en boisson, en douche et en bain. On peut aussi s'en servir en lavement, en injection et en lotions. On prescrit de préférence l'eau en boisson, pour dissiper les engorgemens lymphatiques des poumons; la douche pour fondre les obstruc-

tions des viscères, résoudre les engorgemens glanduleux, et ranimer la vitalité de la peau; et les bains dans la presque totalité des cas.

Il se passe souvent plusieurs années à Loèche, sans qu'on ait un seul exemple d'une *cure* exclusive par la boisson. Si elle était nécessaire, si des circonstances impossibles à déterminer, forçaient de renoncer aux bains, voici la méthode qu'il serait convenable de suivre : On commence le traitement par un seul verre d'eau de la source Saint-Laurent, et l'on augmente tous les jours d'un verre, jusqu'à dix et même douze, à la distance d'un quart d'heure, l'un de l'autre. On peut en boire les deux tiers le matin, et l'autre tiers dans l'après midi, en ayant soin de les prendre deux heures et demie après, et une demi-heure au moins avant les repas. On doit en seconder l'effet par un exercice modéré. On continue le maximum des verres pendant six ou huit jours; et l'on diminue ensuite tous les jours d'un verre jusqu'à la fin. L'eau thermale pure est ordinairement bien supportée; on peut cependant la couper avec du lait, et l'édulcorer avec le sucre ou quelque sirop adoucissant. Du reste, sans suivre ce mode de traitement, on prescrit à tous les malades, à moins que la boisson des eaux ne trouble les fonctions de l'estomac, d'en prendre un ou plusieurs verres jusqu'à six ou huit, les uns avant de se mettre au bain, et les autres pendant le bain même.

Les douches sont recommandées particulièrement aux sujets d'un tempérament lymphatique, dans les tumeurs blanches des articulations, dans l'engorgement

des glandes et des viscères, dans les dartres, les rhumatismes et les paralysies, dans la paresse des fonctions digestives et dans la suppression des règles. On les prend depuis cinq jusqu'à vingt minutes au plus ; elles doivent être dirigées sur la partie du corps qui est le siège du mal. Les douches favorisent et augmentent l'action puissante des bains ; mais elles sont nuisibles dans les affections nerveuses, et on doit les prescrire avec ménagement aux malades d'une complexion délicate et à ceux qui sont chargés d'embonpoint, ou qui sont disposés aux congestions cérébrales.

On pratique pendant le bain, et dans la journée, des lotions avec l'eau thermale sur la figure et à la tête, lorsque ces parties sont malades. La nuit, on peut laisser sur le mal des compresses trempées dans l'eau de la source. Cette méthode est spécialement usitée pour la couperose et les dartres de la face. Les injections sont utiles pour combattre la leucorrhée ; et les lavemens, pour détruire la constipation et calmer les douleurs hémorrhoidales.

Il pourrait se présenter des circonstances où les bains étant contre-indiqués, il fût nécessaire de ne prendre que des bains de siège ou tout autre bain local. On a remarqué à Loèche que les personnes attaquées de dartres, de gonflemens lymphatiques, ou d'ulcères scrophuleux aux membres inférieurs, obtenaient des résultats très favorables et très rapides, en plongeant, pendant plusieurs heures, la partie affectée dans le réservoir de la source, dite le bain de pieds. Quoique sa composition ne diffère en rien des autres, et qu'elle soit bien

moins chaude que la source Saint-Laurent, on conçoit que l'eau jaillissante, et l'émission continuelle des principes gazeux, et surtout de l'azote, mis en contact avec le mal, puissent agir plus efficacement sur l'affection locale, pourvu toutefois qu'on ne néglige pas le traitement interne ; car, on ne doit pas oublier que presque toutes les maladies extérieures ne sont que des symptômes d'un mal constitutionnel. Il semble que la nature prévoyante ait voulu frapper nos sens, pour éveiller notre prudence, et nous mettre sur la trace de l'ennemi caché qui nous menace.

On prenait autrefois à Loèche des bains de huit à dix heures, et même davantage. Aujourd'hui on ne les prolonge guère au-delà de cinq à six heures, partagés en deux fois, et les guérisons ne sont ni moins nombreuses, ni moins rapides. C'est principalement à M. le docteur Gay qu'est due cette heureuse modification. Je ne doute pas qu'il ne fût possible d'en abrégé encore la durée sans nuire à leur efficacité. On débute ordinairement par un bain d'une heure. On augmente tous les jours d'une heure, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à cinq ou six heures de bain. Le second, ou le troisième jour, on prend un bain le matin, un autre dans l'après-midi ; ce dernier est de moitié plus court que le premier. Il ne faut pas que le malade attache une trop grande importance à cette distinction des heures ; elle est purement arbitraire et commandée par l'heure des repas. On appelle le maximum des heures de bain, *haute baignée*. On la continue, si rien ne s'y oppose, pendant douze à quatorze jours. On commence la *débaignée*,

c'est-à-dire, qu'on diminue graduellement la durée des bains, lorsque les phénomènes produits par l'action des eaux s'affaiblissent et tendent à disparaître. La débaignée se faisait autrefois dans l'ordre inverse de la baignée ascendante, et cette méthode était fort rationnelle; on se contente aujourd'hui de faire prendre deux ou trois bains; les premiers, de deux heures, le dernier, d'une heure, et tout est fini. La durée totale d'une *cure* est de vingt-un à vingt-cinq jours. Mais lorsque la guérison n'est pas complète, et que l'amélioration obtenue suit une marche progressive, on peut prolonger les bains au-delà de ce terme, et les continuer aussi long-temps qu'ils opèrent des résultats avantageux.

DES PHÉNOMÈNES

PRODUITS PAR LES EAUX DE LOECHE.

DE LA POUSSÉE.

La plupart des malades n'éprouvent rien dans les premiers jours où ils prennent les eaux de Loèche. Plus tard, il se déclare ordinairement des symptômes variés, plus ou moins intenses, qui sont parfois précurseurs de la poussée, mais qui surviennent aussi indépendamment de cette éruption : tels sont, des pesanteurs de tête, des maux de dents, des nausées, la perte d'appétit, la constipation ou la diarrhée. Le sentiment de la soif tourmente tous les malades ; plusieurs boivent avec avidité, pendant le bain, l'eau de la source Saint-Laurent, qui est à plus de 40 degrés.

Il survient assez souvent une oppression légère, qui persévère quelque temps après avoir cessé tout traitement. Cette oppression doit-elle être attribuée à la nature des eaux, à leur température ou à la longueur des bains ? C'est ce qu'on ignore ; mais elle est tout-à-fait sans danger. On a parlé des vertus diurétiques des eaux de Loèche ; mais en émettant cette opinion, on n'a pas assez tenu compte de la quantité qu'on en boit, et de

la masse qui est absorbée par la peau et versée dans le torrent de la circulation. Un grand nombre de personnes éprouvent pendant la *cure*, et long-temps après, une légère moiteur qui leur était inconnue, et qu'on doit considérer comme l'un des bienfaits des eaux thermales. Il a été question précédemment d'une aggravation sensible du mal, et du réveil d'anciennes douleurs qui se manifestent quelquefois au début d'un traitement; ce phénomène qui a été souvent observé par M. Bertrand, aux eaux du Mont-d'Or, et que j'ai vu se reproduire à plusieurs sources thermales, et surtout à celles des Pyrénées, est très commun à Loèche, et dénote l'action profonde, et en quelque sorte spécifique, des eaux. Enfin, l'un des effets les plus constans, les plus salutaires et les plus caractéristiques des bains de Loèche, est l'éruption cutanée à laquelle on a donné le nom de *poussée*, et qui suffit à elle seule pour les placer au niveau des thermes les plus renommés d'Europe.

La *poussée* ne paraît pas tenir à la constitution des malades, ni à la nature de leur affection. On croit qu'elle est plus forte chez les personnes qui ont habituellement la peau rugeuse et chagrinée, la chair de poule, que chez les personnes dont la peau est souple et lisse. Mais cette observation n'est pas absolue, et j'ai vu plus d'une fois le contraire. Il y a des malades qui s'étant baignés plusieurs fois à Loèche, n'ont jamais eu la *poussée*. Elle ne se déclare pas tous les ans chez quelques autres qui l'ont déjà éprouvée. Des personnes qui n'y étaient point sujettes pendant la cure des eaux, ont

ressenti plus ou moins long-temps après, du prurit et des rougeurs en différentes parties du corps.

Quoique la poussée ne soit pas indispensable au succès d'un traitement, et qu'on cite plusieurs guérisons obtenues en l'absence de toute éruption, j'avoue qu'il est des maladies où je suis porté à la regarder comme la condition essentielle de la réussite : la puissante dérivation qu'elle opère, la modification profonde qu'elle imprime à l'organisation, l'espèce d'émonctoire qui s'établit à la peau, doivent agir avec une prodigieuse efficacité sur un grand nombre de vieilles affections.

Du reste, toutes les observations tendent à prouver que ce n'est ni à la prolongation des bains, ni à la chaleur des eaux, qui est toujours fort modérée, que cette éruption doit être attribuée. Elle est survenue chez des malades qui s'étaient contentés de prendre les eaux en boisson, et j'ai vu des personnes en présenter les symptômes les plus évidens après un seul bain d'une heure ; d'autres après le second ou le troisième bain tout aussi peu prolongé.

La poussée se déclare avec tous les symptômes qui la caractérisent du septième au douzième jour ; quelquefois avant cette époque, rarement plus tard. Sa marche est pour l'ordinaire graduelle et progressive ; mais j'ai connu un malade qu'elle saisit inopinément à la promenade, et il y eut aussitôt un tel gonflement des membres, qu'on fut obligé de l'emporter chez lui, et de le mettre au lit, après avoir coupé ses bottes et ses habits.

La poussée commence presque toujours aux environs

tères : elle provoque quelquefois une éruption de légers furoncles, ou de petits boutons semblables à ceux de la gale ; cette éruption se borne parfois à une simple élévation des orifices exhalans de la peau, à une forte rugosité de l'épiderme. En 1835, la poussée a souvent affecté la forme de pustules terminées par une pointe blanche ; elles laissent sur la peau comme une égratignure, et une plaie surmontée d'une petite croûte. Il y a certainement des causes particulières qui déterminent les variétés que présente la poussée ; mais il n'est pas possible de les assigner avec justesse ; la nature de l'affection scrophuleuse, dartreuse, rhumatismale ou psorique, ne suffit pas pour en rendre raison.

Lorsque la poussée parvient à son plus haut degré d'intensité, il s'écoule une sérosité visqueuse par de petites crevasses qui se forment à la peau, ou par la simple exhalation devenue plus active. Les compresses de toile dont on recouvre les membres y adhèrent fortement ; on les détache en les imbibant avec l'eau minérale. Le linge avec lequel on s'essuie au sortir du bain colle sur la peau comme si elle était enduite d'une matière glutineuse. Quelques personnes comparent cette sensation à celle que l'on éprouve en retirant le linge imprégné de pus d'un vésicatoire. Cette matière collante est un indice presque certain de l'action bien-faisante des eaux de Loèche.

L'éruption ne parvient jamais à son plus haut période sans que les malades ressentent un malaise plus ou moins prononcé, des tiraillemens dans les membres, des nausées, du dégoût pour les alimens, de la soif, et sur-

tout des frissons. Ils recherchent la chaleur du bain, et se placent auprès du robinet d'où s'écoule continuellement l'eau chaude destinée à réparer la déperdition du calorique qui s'opère à la surface des bassins; tandis qu'au déclin de la poussée ils choisissent les endroits les plus éloignés de la source.

La durée et l'intensité de la poussée sont très variables chez les divers malades. L'éruption se prolonge avec des phases d'augmentation et de diminution dix, quinze et quelquefois vingt jours; mais ordinairement la période de ses symptômes les plus essentiels est d'une semaine. Peu à peu la fièvre se calme, le malaise diminue, les douleurs s'apaisent, et les progrès vers la santé sont rapides; quelquefois même l'amélioration commence à se faire sentir avec les premiers symptômes de la poussée. Lorsque le gonflement des membres a été très prononcé, l'épiderme se détache comme après un érysipèle et les fièvres éruptives.

La poussée ne constitue pas toujours un état maladif pareil à celui que nous avons décrit; la plupart des malades en sont assez peu incommodés pour n'avoir besoin de prendre aucune précaution, et pour ne rien changer à leur régime et à leurs habitudes. Au reste, ces accidens ressemblent à la plupart de ceux qui accompagnent les fièvres éruptives. Le médecin, tranquille spectateur des opérations médicatrices de la nature, ne doit intervenir que pour en favoriser le libre développement, tant que les fonctions intérieures ne subissent aucune grave perturbation. On continue les bains pendant la poussée; ils apaisent le malaise et les souff-

frances, qui augmentent ordinairement le soir et par la chaleur du lit. Lorsque les douleurs sont très vives on recouvre les membres, pendant la nuit, de compresses trempées dans l'eau chaude des sources, ou dans une forte décoction de racines de guimauve ou de têtes de pavots. Si la fièvre est intense, on doit observer la diète et faire usage d'une tisane de fleurs de mauves ou de violettes, et même d'une boisson acidulée avec le sirop de cerises, celui de groseilles ou de limons. Il est extrêmement rare que la saignée et les vomitifs deviennent nécessaires.

Il faut éloigner avec le plus grand soin tout ce qui pourrait empêcher l'éruption de suivre sa marche naturelle. On évitera surtout les refroidissemens, les écarts de régime et les fortes émotions. Une jeune dame ayant eu pendant la poussée un accès hystérique, l'éruption disparut à l'instant; il est vrai qu'il n'en résulta aucun inconvénient immédiat, mais je doute que la cure ait produit tous les effets avantageux.

La poussée se dissipe ordinairement d'elle-même, en continuant sans interruption l'usage des bains; mais elle laisse parfois après elle des rougeurs et des démangeaisons. On s'en est souvent débarrassé en prenant un bain de Loèche de plusieurs heures. On a recours de préférence, et quelquefois même sans nécessité, à un grand nombre de ventouses scarifiées, que l'on applique avec une rare dextérité, dans un bain particulier qui n'est pas destiné à un autre usage, et qu'on appelle pour cette raison *le Bain des Ventouses*. Lorsque ces moyens sont insuffisans, on emploie quelques purgatifs

salins, et l'on pratique sur les membres des frictions avec la sauge infusée dans du vin.

On dit à Loèche qu'il est imprudent de quitter les eaux avant que les derniers symptômes de la poussée aient disparu. J'ai connu deux malades qui en étant partis trop précipitamment, conservèrent pendant toute une année des rougeurs et de la démangeaison ; les purgatifs, les sudorifiques et les bains de vapeur qu'ils prirent à Paris ne les ayant pas soulagés, ils retournèrent aux bains de Loèche, à ce qu'on rapporte, pour se délivrer de ce reste incommode de poussée. Je doute que ce fût là, en effet, l'unique but de leur voyage. Quelques personnes confondent ou feignent de confondre les derniers symptômes d'une affection psorique ou dartreuse, avec ceux de la poussée. Pour moi, je conseille aux malades atteints d'une lésion interne ou constitutionnelle, de respecter les rougeurs isolées et le prurit peu incommode qui restent quelquefois à la peau, après la disparition de la poussée. Cette éruption, déterminée par un effort salutaire de la nature, et long-temps entretenue, peut opérer une dérivation puissante et de longue durée sur un mal profond et invétééré.

Les eaux de Loèche ne sont pas les seules qui produisent une poussée. On l'observe, mais un peu moins constamment à celles de Schinznach, dans le canton d'Argovie, et quelquefois aussi à celles de Pfeffers, dans le canton de Saint-Gall. Il survient des éruptions de différens genres à plusieurs autres sources thermales, et leur apparition a toujours été un avant-coureur du rétablissement de la santé. L'ouvrage de M. Bertrand en

fournit plusieurs exemples. Il rapporte qu'un grand nombre de malades atteints de catarrhes pulmonaires chroniques, ont été guéris par des éruptions dartreuses et des tuméfactions articulaires, provoquées par les eaux du Mont-d'Or. L'un d'eux fut pris, le neuvième jour de son traitement, d'une vive démangeaison suivie d'une miliaire qui s'étendit à tout le côté gauche de la poitrine. A mesure que l'éruption faisait des progrès, l'affection pulmonaire diminuait. La guérison de trois lésions chroniques de l'estomac fut précédée de rougeurs, de gonflemens et de dépôts articulaires. Dans les paralysies, dit le même auteur, la chaleur, la rougeur à la peau, et l'éruption de petits boutons, sont des indices très favorables. Ces faits ne doivent pas surprendre le médecin, lorsqu'il réfléchit que la moitié des maladies chroniques qui affligent l'humanité ont été précédées, soit dans l'enfance, soit à un âge plus avancé, de quelque affection scrophuleuse, psorique ou dartreuse; et lorsqu'il voit tous les jours, que la rétrocession des exanthèmes, en apparence insignifiants, la disparition de boutons ou de simples rougeurs de la face, ont été suivies à une époque plus ou moins prochaine, des accidens les plus formidables, de gastrites opiniâtres, de phthisies pulmonaires mortelles, et d'un grand nombre d'autres lésions incurables. C'est dans des circonstances pareilles, je le répète, que les eaux minérales parfaitement choisies, et que les bains de Loèche surtout, ont produit des résultats qui surpassent toute attente.

HYGIÈNE DES BAIGNEURS.

On ne suit aucune espèce de régime aux bains de Loèche, et cette négligence est certainement préjudiciable à l'action des eaux. Les malades doivent s'abstenir de tous les mets épicés, de ragôts, de pâtisseries, de café, de thé, de liqueurs, et de vin pur. J'ai vu quelques personnes boire plusieurs bouteilles de vin dans l'intention, disaient-elles, de favoriser la poussée. Le laitage, le poisson et la viande qu'on trouve à Loèche, sont en général de bonne qualité; les légumes sont médiocres; il y a peu de fruits. Le premier déjeuner se fait ordinairement dans le bain, le second à table d'hôte, à onze heures précises; on dine à six heures.

Le froid humide qui règne souvent à Loèche, le matin et à la chute du jour, rend indispensables les vêtements d'hiver pendant toute la saison des eaux. Je ne conseille point l'usage de la flanelle aux malades qui n'y sont pas accoutumés. On se couche dans un lit bien chaud, pendant une demi-heure ou une heure, immédiatement après le bain; et dans ce moment surtout où tous les pores sont ouverts, le plus léger refroidis-

sement pourrait avoir de graves conséquences. Les personnes atteintes d'affections légères ne sont point tenues à ces précautions excessives; elles restent dans leur chambre chaudement habillées; il n'y aurait aucun inconvénient à faire une promenade au soleil, lorsque le temps le permet; ce moyen est l'un des plus propres à seconder une bonne moiteur. Les veilles et les courses fatigantes sont préjudiciables aux malades, tandis qu'un exercice modéré, réuni à l'observation des autres préceptes hygiéniques, contribue puissamment à la réussite d'une cure, et au rétablissement de la santé.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Considérations sur les eaux minérales.	1
Du village des bains de Loèche.	17
Des sources thermales de Loèche.	21
Des établissemens des bains.	24
Propriétés physiques des eaux.	28
Propriétés chimiques.	52
Propriétés médicales	57
Maladies dans lesquelles les eaux de Loèche ne convien- nent pas.	59
Maladies pour lesquelles on doit prescrire les eaux de Loèche.	42
Scrophules, maladies du système lymphatique.	44
Dartres, affections cutanées.	45
Rhumatismes.	47
Maladies nerveuses.	49
Mode d'administration.	54
Des phénomènes produits par les eaux de Loèche. — De la poussée.	59
Hygiène des baigneurs.	68

FIN DE LA TABLE.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

—

Les eaux de Loèche sont parfaitement limpides, inodores, sans saveur et sans goût. Leur pesanteur spécifique est de 1,005. Mal jugées, comme presque toutes les sources thermales, on les a rangées fort long-temps dans la classe des eaux sulfureuses, quoiqu'elles ne contiennent pas un atôme de soufre ou de sulfure. On croit avoir observé qu'elles dégagent quelquefois une odeur d'œufs pourris, soit auprès des réservoirs, soit lorsqu'on les transporte loin de leur source. Mais ce phénomène doit être attribué, dans le premier cas, à la malpropreté, et dans le second, à la putréfaction de quelque substance animale inaperçue.

La source Saint-Laurent et la source d'Or se troublent quelquefois, à la suite des longues pluies, et par les temps d'orage, mais surtout vers le printemps. Elles déposent alors un sédiment grisâtre, et ne reprennent leur limpidité qu'après vingt - quatre ou trente - six heures. La température des différentes sources est invariable dans toutes les saisons et à toutes les heures de

la journée. La plus chaude et la plus riche de toutes, la source Saint-Laurent, a 41° environ au thermomètre de Réaumur. La température des autres sources n'est pas aussi élevée; les moins chaudes ont encore 27 et 30°.

Les bains de Loèche se prennent à la température de 28 ou 29°. On est donc obligé d'en opérer le refroidissement pour en faire usage. A cet effet, on remplit les bassins la veille au soir. On fait passer l'eau à travers une planche percée d'un millier de petits trous; on l'agite à plusieurs reprises dans la soirée; cette opération suffit à peine pour la refroidir au degré convenable; elle ne lui fait perdre ni sa limpidité, ni aucune de ses propriétés caractéristiques. On verra plus loin qu'on prend à Loèche, deux fois par jour, des bains de plusieurs heures; on se baigne l'après-midi, dans les bassins qui ont servi le matin à un grand nombre de malades. L'eau ne serait pas assez refroidie s'il fallait la renouveler. Cependant il y a dans le *bain neuf*, un carré où l'on ne se baigne pas le matin, et qui sert l'après-midi aux personnes qui paient le double du prix ordinaire des bains, qui, du reste, est fort modique.

Quelques personnes paraissent s'étonner qu'on puisse boire l'eau thermale de Loèche, à une température de 40° Réaumur; mais dans l'usage de la vie, on avale toutes sortes de liquides à un degré de chaleur plus élevé encore, sans aucune espèce d'inconvénient.

J'ai voulu vérifier cette assertion généralement reçue, que les eaux minérales se refroidissent avec plus de lenteur que l'eau ordinaire, à la même température. Des

expériences rigoureuses m'ont prouvé que ce refroidissement s'opérait avec une parfaite uniformité ; de sorte qu'au bout d'une heure, les deux eaux marquaient également 19°, et avaient perdu 22° au thermomètre de Réaumur. Une quantité pareille d'eau thermale et d'eau ordinaire que je venais de porter au degré de l'ébullition, se refroidirent aussi avec la même vitesse. M. le docteur Bertrand a fait cette expérience avec l'eau du Mont-d'Or, et a obtenu les mêmes résultats. Je l'ai répétée encore avec l'eau sulfureuse des Pyrénées, et j'ai toujours vu que l'eau minérale et l'eau ordinaire soumises aux mêmes conditions, perdent, dans un temps donné, des quantités de calorique absolument égales.

Je dois rapporter ici une expérience dont les résultats ne sont pas conformes à ceux que M. Bertrand a consignés dans ses *Recherches sur les eaux du Mont-d'Or*. Je mis sur un feu pareil deux vases de même capacité, contenant environ deux pintes d'eau. J'eus soin qu'ils restassent tout le temps soumis à l'influence de la même chaleur ; dans l'un était de l'eau froide ordinaire à 14°, dans l'autre, de l'eau thermale à 40° ; celle-ci entra en ébullition au bout d'une demi-heure, et seulement une minute et demie avant l'eau ordinaire.

On croit et l'on répète à l'envi, pour prouver l'efficacité des bains, que les fleurs des montagnes déjà fanées, reprennent leur éclat en les laissant séjourner quelque temps dans l'eau chaude des bassins. Le fait est vrai, mais il est tout naturel. Je me suis assuré que des fleurs cueillies en même temps, se raniment avec

la même promptitude, et sans qu'on puisse noter la plus légère différence, en les plongeant, soit dans l'eau de la source à 40°, soit dans l'eau ordinaire, à la même température, soit enfin dans l'eau froide. J'ai fait ces diverses expériences avec le soin le plus minutieux.

tenaient ni sulfure, ni acide hydro-sulfurique, tandis qu'ils étaient tous d'accord sur la présence des sels à base de chaux.

L'analyse publiée plus tard par M. Morell, commença à fixer l'opinion sur les véritables principes minéralisateurs des sources de Loèche. Les deux analyses que MM. Payen et Duplan firent en 1824 et 1828, avec l'eau minérale que le premier avait apportée à Paris, dans des bouteilles exactement cachetées, sont bien plus complètes et plus fidèles que la précédente. M. Payen admet l'existence de l'hydrogène sulfuré; il trouva à plusieurs bouteilles la saveur et l'odeur caractéristiques de ce gaz. Sa présence fut rendue plus évidente encore, par l'emploi des réactifs chimiques convenables. Toutefois, d'après cette analyse, les proportions d'acide hydro-sulfurique sont extrêmement faibles et en quelque sorte indéterminées; il n'en fut découvert aucun vestige dans trois bouteilles qui avaient été conservées avec le même soin que les autres; le mercure et l'acide arsénieux n'indiquaient pas sa présence, et l'eau était parfaitement inodore. Ce dernier résultat est celui que M. Payen aurait toujours obtenu, s'il avait pu exécuter son travail aux bains de Loèche. En 1827, sur la demande de la société helvétique des sciences naturelles, M. Brunner, professeur de chimie à l'académie de Berne, et M. Pagenstecher, pharmacien de la même ville, se rendirent à Loèche, et procédèrent sur les lieux à l'analyse des eaux. Voici, d'après ces deux savans, quelle est leur composition chimique. Il en résulte que l'eau de toutes les sources est sensiblement la

même, et qu'il n'y a d'autre différence que la proportion et l'abondance de certains principes minéralisateurs.

Vingt-quatre onces d'eau de la source de Saint-Laurent contiennent en principes gazeux :

Acide carbonique.	0,357 po. cub.
Gaz oxigène.	0,256
Azote.	0,462
	<hr/>
	1,075 po. cub.

En principes fixes :

Sulfate de chaux.	17,083 grains.
— de magnésie.	2,654
— de soude.	0,678
— de strontiane.	0,043
Chlorure de sodium.. . . .	0,073
— de potassium.. . . .	0,027
— de magnesium.	0,036
— de calcium.	une trace.
Carbonate de chaux.	0,476
— de magnésie.	0,005
— de protoxide de fer.	0,052
Silice.	0,156
Nitrate.	une trace.
	<hr/>
	21,241 grains.

En outre, on observe à toutes les sources, le dégagement presque continu de grosses bulles d'un gaz parfaitement inodore, qui soumis à l'analyse, a donné les résultats suivans :

Gaz acide carbonique.	1,017 parties.
Oxigène.	0,462
Azote.	98,521
	<hr/>
	100,000 parties.

J'ai su que les deux chimistes distingués auxquels nous devons cette analyse, furent très surpris du résultat qu'elle leur présenta. Quelques raisons qu'on puisse avoir de la croire fidèle, on doit désirer cependant que les savans entreprennent de nouvelles recherches pour éclairer le mode d'action si étonnant des eaux de Loèche. Ces sources, en effet, d'après les analyses connues, ne se distinguent d'un grand nombre d'autres par aucun agent particulier. L'azote, qui forme les quatre-vingt-dix-huit centièmes de leur principe gazeux, se rencontre dans toutes les eaux sulfureuses des Pyrénées, à Luxueil, Nérès, Bourbonne - les-Bains, etc. Le sulfate de chaux, qui est le principe minéralisateur le plus abondant des eaux de Loèche, est dépourvu, à ce qu'on croit, de toute propriété médicale. Ce sel donne leur crudité aux eaux de puits; on le trouve encore aux thermes de Bourbon-Lancy, Bourbonne-les-Bains, Balaruc, Aix, Bagnères-de-Bigorre, Saint-Gervais, Saint-Julien, Bourbon-l'Archambault, Dax, etc., etc. Combien d'eaux minérales contiennent le sulfate de magnésie, le sulfate de soude, le carbonate de fer, le carbonate de chaux et le carbonate de magnésie ! Où ne trouve-t-on pas de la silice, principe massif, insoluble, que la nature a prodigué, et tient en suspension dans presque toutes les sources thermales ?

Quoiqu'une pratique de plusieurs années m'ait démontré que les préparations calcaires jouissent d'une grande efficacité dans certaines espèces de maladies cutanées, il ne viendra cependant à l'idée de personne, que les belles guérisons de dartres et de scrofules qui

s'opèrent chaque année aux bains de Loèche, doivent être attribuées à quelques grains de sulfate de chaux et de carbonate de chaux. On aurait tort d'ailleurs, de vouloir rapporter à un principe unique une action médicamenteuse qui se compose de la réunion et de la combinaison de plusieurs substances. Il ne faut pas même s'étonner que des eaux minérales dont la composition est la même, mais qui diffèrent par la proportion de leurs principes constituans, agissent diversement, lorsque nous voyons dans la nature, des exemples sans nombre de pareils phénomènes; lorsque nous voyons des proportions différentes d'oxygène, d'hydrogène et de carbone; donner naissance à des produits si étrangement opposés.

On ne saurait nier, en outre, que le calorique des eaux, et surtout leur état électrique, ne jouent un rôle très important dans l'histoire des eaux minérales. Aucune expérience positive n'est venue confirmer cette opinion, mais elle a été émise par un si grand nombre de savans, et s'accorde si bien avec le raisonnement, qu'elle est devenue en quelque sorte une vérité vulgaire. Les eaux minérales contiennent beaucoup d'électricité, et peut-être est-ce à la présence de cet agent invisible et impalpable qu'on doit rapporter la propriété qu'ont plusieurs d'entre elles de guérir les mêmes maladies chroniques, quoiqu'elles diffèrent par leur composition chimique. Lorsque le temps est orageux et fortement chargé d'électricité, les eaux de Loèche manifestent une action plus énergique, plus palpable et plus immédiate. Quelques malades sentent un frémis-

sement tout-à-fait électrique à la peau; les plus impressionnables, ont éprouvé des piqûres et des commotions. Mais par les temps froids et humides, les phénomènes résultant de la présence de l'électricité, ne sont pas aussi vivement aperçus par les malades. Les mêmes remarques ont été faites, et sont consignées dans l'ouvrage de M. le docteur Bertrand, sur les eaux du Mont-d'Or.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Un grand nombre de personnes, s'appuyant de l'autorité de quelques médecins, pensent que le changement de lieu, le voyage, l'habitation de la campagne, l'air vif et pur des montagnes, les distractions et les amusemens qu'on se procure aux eaux minérales, entrent pour beaucoup dans les guérisons qui s'y opèrent. On ne peut certainement pas révoquer en doute les influences hygiéniques et morales sur la santé, surtout lorsqu'il s'agit de malades qui ont supporté des écarts de régime, les veilles, les fatigues, les privations ou les chagrins. Mais à Barèges, Loèche, Nérès, Plombières, etc., etc., la nature est triste et sauvage, et ces thermes seraient plutôt des lieux d'exil, que le rendez-vous des plaisirs. Si Bagnères, Cauterets, Aix-la-Chapelle, Saint-Gervais, Bade, Spa et plusieurs autres établissemens sont plus privilégiés, on voit cependant que les malades qui s'y rendent sur une fausse indication, éprouvent une augmentation de souffrances, et sont forcés d'interrompre l'usage des eaux. Ainsi, que le médecin se persuade bien que le choix d'une source ther-

male est une chose importante, et que les sites pittoresques, les bals et les plaisirs ne peuvent remplacer l'effet de celles qui sont parfaitement appropriées à l'état des malades, ni détruire les funestes conséquences de celles qui leur sont contraires.

Quelle que soit la sagacité d'un médecin, il n'est pas exempt d'erreur, et c'est moins la faute de son jugement que de son art. Les règles de l'observation sont fugitives et variables; il n'y a que les lois mathématiques qui ne trompent jamais. Il sera donc possible que le médecin expérimenté ne rencontre pas juste en prescrivant des eaux minérales qui paraissent, d'après les données de l'expérience, parfaitement applicables à un cas de maladie. Mais les fautes seront rares et en général peu préjudiciables. L'un des points les plus importants à signaler, sera l'incompatibilité d'une source thermale avec certains tempéramens, et quelques affections chroniques déterminées.

Les eaux de Loèche doivent être interdites aux personnes d'un complexion plétorique, menacées d'un épanchement sanguin cérébral; elles seraient funestes dans les paralysies qui surviennent après une attaque d'apoplexie, et dans l'anévrisme du cœur et des gros troncs artériels.

Elles sont rarement efficaces dans les maladies internes des yeux et des oreilles. On pourrait seulement les employer avec succès dans l'inflammation vraiment scrofuleuse des paupières, ou dans les affections dartreuses occupant les organes externes de l'audition.

On n'a point observé que les eaux de Loèche réussis-

DU VILLAGE DES BAINS DE LOËCHE.

Le village des bains de Loèche (Leuck) est situé en

Suisse, canton du Valais, au pied de la Ghemmi, à sept lieues de Sion, quatre de Sierre, et deux et demie du bourg de Loèche, qui leur a donné son nom. Deux chemins y conduisent : l'un par Berne et Kandersteg, l'autre par le canton du Valais. De Kandersteg aux bains de Loèche, le trajet est de six heures. On le fait sur des chevaux du pays, accoutumés à gravir les sentiers les plus difficiles. Parvenu au sommet de la Ghemmi, on découvre tout-à-coup la chaîne magnifique des montagnes couvertes de neiges qui séparent le Valais de l'Italie ; et l'on voit à ses pieds le petit village de Loèche. La Ghemmi est un immense et haut rocher taillé à pic, où des Tyroliens, en 1736, creusèrent, avec une industrie admirable, un chemin en zig-zag que montent et descendent sans aucun accident les piétons et les chevaux. Les personnes atteintes de vertiges ne pourraient suivre cette route.

Le second chemin des bains de Loèche se fait en longeant la vallée du Rhône par le Valais. Arrivées à Sierre,

quelques personnes prennent des mulets, qui les conduisent en cinq heures aux eaux de Loèche, par Sarquen et Varone; mais le plus grand nombre préférèrent continuer la route du Simplon jusqu'au bourg de Loèche. On parvient ensuite en deux heures, au moyen de mulets, au village des bains. Il serait très facile de pratiquer un chemin par lequel les voitures pourraient arriver du bourg au village. Déjà même, le canton du Valais avait réuni une somme de cent mille francs, la moitié à peu près de ce que coûterait cette utile entreprise; mais, le croirait-on? les habitants de Loèche et de Sierre se sont élevés contre ce projet, dont la réalisation serait, à ce qu'ils pensent, préjudiciable à leur commerce de mulets. Il faut espérer que des considérations d'intérêt privé, n'arrêteront point un travail que réclame l'utilité publique. D'ailleurs, le nombre des voyageurs qu'attirerait la commodité des communications, les dédommagerait amplement de l'impôt qu'ils prélèvent maintenant sur les malades.

Le village des bains est environné de tous côtés de hautes montagnes, excepté au midi, où s'ouvre la vallée qui conduit au bourg de Loèche et à Sierre. Il est élevé de 4,500 pieds au dessus du niveau de la mer. L'air y est vif et pur, la température variable, comme l'est en général celle des montagnes. Il n'y a jamais de chaleur insupportable; les matinées et les soirées sont toujours fraîches, et il y règne souvent, à la chute du jour, un vent nord-ouest, impétueux et froid, connu sous le nom de vent de la Ghemmi. Le torrent de la Mala, qui parcourt toute la vallée, prend sa source au sommet des monta-

gnes, à l'est de Loèche, et va se perdre dans le Rhône. L'eau dont on fait usage est agréable et saine; elle provient d'une source placée à côté même de celle des bains. L'analyse y a fait découvrir une très petite quantité de carbonate de chaux. La salubrité de l'air, des eaux et des lieux, doit avoir une heureuse influence sur la santé des habitans et des baigneurs; aussi, les maladies endémiques y sont-elles inconnues, de même que le crétinisme et ces goitres affreux qui défigurent une si grande partie de la population du Valais.

Le village des bains se compose de maisons en bois, fort incommodes, garnies des meubles les plus grossiers. Le 7 janvier 1719, à sept heures du soir, une avalanche tombant de la montagne sud-est de Loèche, le balaya presque en entier, et ensevelit sous ses débris soixante personnes. En 1793, une avalanche moins terrible causa aussi quelques ravages; et quoique depuis, on n'ait eu à déplorer aucun nouveau désastre, les habitans, sous l'impression de cette crainte, travaillent pour le présent, et ne font rien pour l'avenir. Il suffirait, pour parer à tous ces inconvéniens, de transporter l'établissement, et de bâtir des maisons à quelques centaines de toises plus loin, à l'ouest de Loèche. Mais, accoutumés à voir les étrangers se porter en foule à leurs sources salubres, les propriétaires ne tentent aucun perfectionnement, et ne paraissent pas se douter qu'avec d'autres conditions, et en mettant à profit toutes les eaux dont cette vallée est si riche, ils pourraient quadrupler le nombre des malades qui y viennent chaque année. Un vice radical et plus préjudiciable en-

encore que la chute de l'avalanche, s'opposera pendant bien long-temps à toutes les améliorations possibles. Les eaux minérales de toute la vallée appartiennent maintenant, par droit seigneurial, à une centaine d'individus; et le maître d'un champ n'est pas libre d'utiliser les sources thermales qui l'arrosent, et qu'il peut y découvrir. La féodalité n'a jamais poussé plus loin ses monstrueuses exigences. Du reste, les habitans sont bons et hospitaliers. Les malades trouvent à Loèche des hôtels garnis à portée de toutes les fortunes. Il y a des tables d'hôte où la nourriture est saine et abondante. Je recommande particulièrement l'hôtel de la Maison Blanche; la pension des frères Brunner; l'hôtel de la Croix d'Or; celui de M. Villa; et celui de M. Lorétan. On reçoit, trois fois par semaine, les lettres et les journaux de France et des autres pays.

DES SOURCES THERMALES.

Les premières notions sur les eaux de Loèche, remontent à la fin du xv^e siècle. Sillien, évêque de Sion, devint alors propriétaire des bains, et y fit quelques embellissements. Ils passèrent de lui au cardinal Mathieu Schinner. Plusieurs habitants du Valais, à son exemple, firent construire à Loèche de belles maisons qui furent emportées par l'avalanche. La propriété des eaux thermales que la famille Werra acquit après le cardinal Schinner, appartenait maintenant à plus de cent actionnaires.

Il est extrêmement probable que les différentes sources de Loèche ont une origine commune; on rencontre dans toutes les mêmes principes chimiques. La différence de force et de température s'explique facilement par l'adjonction de l'eau ordinaire, que les diverses branches du foyer primitif reçoivent dans leur cours.

La source Saint-Laurent, la plus importante de toutes, s'ouvre sur la place de Loèche, et fournit environ deux millions de livres d'eau par jour. Sa température est de plus de 40°, au thermomètre de Réaumur.

En remontant la vallée, sur la rive gauche de la Dala, à dix minutes environ au-dessus de Loèche, on rencontre une source ayant environ quatre pouces de diamètre; elle jaillit d'une éminence, autour de laquelle on voit dix autres sources moins considérables qui vont se perdre dans le torrent. Les unes ont un dépôt ardoisé; les autres laissent, sur les lieux qu'elles parcourent, un sillon d'une couleur jaune ocreuse, fortement prononcée. La température de ces eaux varie de 50 à 38°.

Au milieu d'une prairie située plus haut, sont les trois sources du bain des lépreux, où se baignent maintenant les malades atteints d'infirmités dégoutantes. L'eau de ces sources alimente encore le bain des pauvres, qui a été établi depuis un fort petit nombre d'années. L'une d'elles avait reçu le nom de *vomitive*, parce que autrefois on se servait de son eau pour seconder l'action des émétiques, qui accompagnaient toujours l'usage des bains. Mais aucune propriété particulière ne distingue cette source des autres.

En dehors du village, et au-dessus des précédentes, on trouve une source moins considérable, qui alimente un fort petit bassin destiné à prendre les bains de pieds.

A quelques pas de la précédente, coule la source d'Or, qui tire son nom de la propriété qu'elle a de colorer en jaune les pièces neuves d'argent qu'on laisse séjourner vingt-quatre à trente-six heures dans son eau. Mais cette propriété lui est commune avec toutes les autres sources de Loèche.

s'explique, parce que, à cette époque, les sommités des Alpes sont rendues accessibles par la fonte des neiges et présentent aux botanistes, au minéralogistes et aux géologues, une abondante moisson de rares trésors.



SOURCES THERMALES DE LOECHE

L'époque véritable de la découverte des eaux thermales de Loèche se perd dans la nuit des temps. Et cependant, on n'y rencontre pas, comme aux autres thermes, des traces des anciens maîtres du monde si bons appréciateurs des eaux. Si les Romains eussent découvert Loèche, nul doute qu'une ville importante ne se fût élevée autour de ces sources si abondantes, si efficaces, qui n'ont pas de rivales en Europe. Ce furent quelques bergers, pénétrant pour la première fois dans ces lieux sauvages, qui donnèrent l'éveil et appelèrent l'attention sur ces eaux brûlantes.

En consultant les archives du Valais, on peut, à peu près, fixer au douzième siècle, l'époque où ces eaux commencèrent à être connues.

Ce qui est évident, c'est qu'en 1482, elles jouissaient déjà d'une grande réputation en Suisse et à l'étranger.

Leur abondance est extraordinaire, puisqu'une seule source, celle de *St-Laurent*, fournit, d'après M. Morin, deux millions de litres par vingt-quatre heures. Sa température invariable est de 51°, 25 c. au bouillon, ou point d'émergence.

A quelques toises de cette source si abondante, se trouve la *source d'or*, ainsi nommée sans doute, à cause de la propriété, commune d'ailleurs à toutes les autres, de donner une couleur jaune doré aux pièces d'argent déposées pendant quelques jours dans ses eaux.

Puis vient la *source des guérisons*, qui alimente les bains de *l'hôtel des Alpes*, qui ne le cède en rien aux précédentes. Puis enfin la source du *bain de pieds*, recouverte d'un petit hangar, source abandonnée qui ne sert plus qu'à quelques malheureux qui vont y baigner leurs pieds atteints d'ulcères, ou d'autres maux, qui ne leur permettent pas de prendre leur bain en commun.

Puis enfin la *source du bain des pauvres*, ainsi nommée, parce qu'elle alimente l'établissement destiné à la classe indigente.

Un grand nombre d'autres sources chaudes sortent encore dans plusieurs endroits de la vallée ; toutes proviennent d'un réservoir commun, car toutes présentent les mêmes éléments dans leur composition et ne diffèrent que par leur température.

goufre, prétendent les autres hôteliers, fort jaloux de la bonne tenue et de la prospérité de leur rival. Nous n'avons à espérer des baigneurs, ajoutent-ils en maugréant, que lorsque le vampire est rempli. En effet, l'hôtel des Alpes est toujours le premier plein et se voit dans la nécessité de refuser une foule d'étrangers.

Ces généralités exposées, examinons ce qui se passe en un jour à l'hôtel des Alpes.

Dès les trois heures du matin, si vous êtes éveillé, vous entendez circuler dans les vastes corridors, les domestiques frappant discrètement aux portes des personnes qui désirent prendre leur bain de bonne heure. Bientôt tous les lits sont déserts, toutes les chambres abandonnées. Les quatre grandes piscines, ainsi que les bains particuliers de l'hôtel se remplissent, tout le monde est au bain.

Le déjeuner se prend de 6 à 9 heures. Il se compose de café au lait et de beurre frais; de ce beurre parfumé, délicieux, qui n'appartient qu'aux Alpes, chocolat, potage, œufs frais à volonté.

Les baigneurs déjeûnent au bain sur de petites planchettes flottantes, et ce repas pris dans l'eau n'est pas le moins apprécié, ni le moins gai, à cause de la mobilité des tables et des naufrages imprévus qui en sont fréquemment la suite. Ce repas aquatique n'est pas moins plai-

sant pour l'observateur. Figurez-vous quatre-vingt-dix à cent têtes, les unes jeunes, les autres vieilles, celles-ci noires ou blondes, celles-là grises ou blanches, têtes d'enfants, têtes de vieillards, têtes à barbe, têtes imberbes, têtes tonsurées, têtes ridées, têtes potelées, têtes enfin aussi variées que les corps cachés sous de longues robes de laine. Figurez-vous toutes ces têtes à fleur d'eau en présence de petites planchettes sur lesquelles sont placées des tasses à café. Voyez toutes ces têtes s'agiter et mastiquer, et vous n'aurez encore qu'une faible idée du déjeuner de l'hôtel des Alpes pris au bain.

De 9 à 10 heures, le bain est abandonné. Chaque baigneur entre dans un lit chaud, où il lui est permis de suer et de faire des châteaux en Espagne; où il lui est défendu de dormir, s'il ne veut courir la chance de se réveiller avec un mal de tête plus ou moins violent.

A dix heures et demie, la cloche de l'hôtel s'ébranle et avertit qu'il faut se lever; à onze heures, sonne le second et dernier coup, et, de toutes les chambres s'échappent baigneurs et baigneuses, en toilettes plus ou moins élégantes.

Le déjeuner se compose d'un potage, d'une entrée fondamentale de bœuf et de pommes de terre préparées de diverses manières, de trois plats de viandes, veau, mouton, volailles, de divers plats de poissons, d'un plat de

légumes, d'entremêts sucrés, crèmes à la vanille, crèmes glacées, gâteaux, etc., etc. Puis s'étale un dessert varié où les fraises des bois si aromatisées, si appréciées ne font jamais défaut. Chaque convive a devant lui un carafon de vin blanc ou de vin rouge au choix.

On comprend que dans un pays où il ne croit ni jardinage, ni fruits, où il ne se rencontre ni marché, ni commerce, où les maîtres d'hôtels sont dans la nécessité de tout faire venir de Sion, éloigné de 36 kilomètres, on comprend, dis-je, l'importance des sacrifices faits pour offrir aux baigneurs des tables aussi bien servies. Aux prix où sont actuellement les denrées, à la difficulté de se les procurer facilement, si l'on joint les réparations que nécessite chaque année un si vaste hôtel, fermé pendant six mois, exposé aux intempéries de l'hiver si rude, si terrible au sommet des Alpes, on comprendra que les prix de *l'hôtel des Alpes* devraient être supérieurs à ceux des hôtels de la plaine et cependant il n'en est rien à en juger par le tableau ci-annexé.

Le bain, joint à l'air oxigéné des Alpes, excite volontiers l'appétit, et honneur est assez généralement rendu aux divers mets qui se succèdent et qui sont appréciés ou critiqués d'après, non leur qualité, mais d'après les goûts divers des convives. L'Anglais trouve les viandes trop cuites, l'Italien ne les trouve pas assez assaisonnées,

le français les trouve au contraire trop épicées. Plaire à autant de goûts divers, est chose difficile. Les frères Beeguer ont résolu le problème, car leur table est justement appréciée.

Il se passe peu de repas sans musique. Ces nombreux dillettantes ambulants, que nous octroie particulièrement l'Allemagne, se succèdent ; de telle sorte que les oreilles, qui pourraient être jalouses de la bouche, ont aussi leur part de jouissance.

Au dessert, le silence, qui n'avait été interrompu que par le cliquetis des fourchettes, est rompu par les conversations particulières qui s'engagent sur tous les points. Si vous prêtez une oreille attentive, vous vous croirez transporté dans la tour de Babel. On parle à l'hôtel des Alpes toutes les langues. Néanmoins l'italien et le français dominent l'allemand, tandis que l'anglais ne vient qu'en quatrième.

Cependant, depuis quelques années, le nombre des anglais qui visitent Loèche et viennent bénéficier de ses eaux, a sensiblement augmenté et tend à s'accroître de plus en plus. Dans cette prévision, l'un des frères Beeguer a passé une année à Londres afin de se perfectionner dans la langue anglaise qu'il parle aujourd'hui parfaitement ; et en même temps, afin d'étudier les goûts de nos voisins d'outre-Manche, M. Beeguer cadet est devenu

véritablement polyglotte, il parle très bien l'italien, l'anglais, l'allemand et le français. Or, personne n'ignore combien les étrangers aiment à trouver dans leurs hôteliers des personnes qui puissent les comprendre sans recourir à un interprète.

Après le déjeuner, commencent les pérégrinations, si toutefois il fait beau. Les personnes soumises à une seconde baignée, se bornent à parcourir la promenade de l'endroit où abondent assez de figures originales et de types amusants. Celles qui ne prennent pas de second bain, vont visiter le passage de la *Gemmi*, celui des *échelles*, la cascade de la *Dala*, le *pas du loup*, etc., etc.

A propos de loup, permettons-nous une petite digression. Il paraîtrait que jadis la contrée se trouvait infectée par ces hôtes dangereux; on en peut juger par les dépouilles suspendues sur le devant de la maison communale et qui intriguent singulièrement les étrangers qui les aperçoivent. L'artiste qui s'est chargé de leur préparation, s'est borné à remplir les peaux de paille sans s'inquiéter des formes; le pelage s'est détérioré, ensorte qu'aujourd'hui, ces loups pourraient fort bien passer pour des animaux antédiluviens. La chasse au loup a été si fructueuse, si bien entendue, que cet animal n'est actuellement connu à Loèche que par tradition.

La seconde baignée commence, à l'hôtel des Alpes, à deux heures, et dure jusqu'à cinq heures.

A six heures, sonne le souper. C'est le repas important, celui où s'étalent les plus riches toilettes, où se dégustent les mets les plus délicats, les plus rares, les plus variés. C'est au souper que brille le talent du pâtissier, sous forme de gâteaux divers, de crèmes, de meringues. C'est à ce repas qu'apparaissent la truite monstre, le quartier de chamois, et autres excentricités culinaires. C'est au souper que s'opère la grande révolution des places. Les baigneurs qui ont achevé leur saison, partent, d'autres arrivent. Les nouveaux venus sont relegués à l'extrémité de la table et montent au fur et à mesure des départs jusqu'aux premières places. Ces places, dites d'honneur, sont appelées par les malins, place des anciens, des vétérans, et par ricochet, les vétérans nomment celles du bas de la table, place des conscrits.

Chaque nouveau venu est naturellement soumis à une sorte d'investigation plus ou moins sévère. On veut savoir ce qu'il est, d'où il vient, quelle affection il a, afin de l'agréer ou de l'éviter dans le bain commun. On aime les paralysies, on recherche les sciaticques, on adore les névralgies. On redoute et l'on fuit les maladies apparentes.

A un signal donné par les vétérans, tous les convives se lèvent, et si le temps est froid ou pluvieux, on passe dans le salon. C'est là que les conversations s'engagent plus intimes et presque toutes ont pour introduction un agent infailible qui joue à Loèche un grand rôle.

La *poussée*, cette fille des eaux de Loèche, qu'on fuit et qu'on recherche, qu'on redoute et qu'on aime, cette éruption, dont nous avons déjà parlé et qui provient de l'action des bains sur la peau, devient l'objet ou plutôt le début de toutes les conversations :

Comment va votre *poussée* ?

Avez-vous la *poussée* ?

Je suis en pleine *poussée* !

Ma *poussée* s'est fort bien passée !

Sans la *poussée*, on ne saurait comment entamer à table ou au salon, avec un voisin ou une voisine, la moindre conversation.

Grâce à la *poussée*, l'on se pousse et l'on arrive..... à ces intimités de quelques jours qui sont le caractère des connaissances faites aux bains.

Quand la *poussée* a joué son rôle, vient celui du piano, où s'exercent les amateurs, où se révèlent quelquefois de véritables talents.

Nous avons entendu à Loèche dans un concert organisé au profit des pauvres, un éminent artiste, frère de l'un des médecins de l'endroit, le célèbre chanteur Mengis. Le plaisir qu'il a fait éprouver, les applaudissements qu'il a obtenus, ont prouvé qu'il savait trouver des admirateurs jusqu'au sommet des Alpes.

Après l'exécution de quelques graves morceaux, on

demande une valse, une polka, une mazurka. Les danseuses abondent, mais où trouver des danseurs ? l'un a la sciatique, l'autre est en pleine poussée. Les demoiselles dansent entre elles, ou proposent des jeux innocents et la soirée s'écoule toujours assez agréablement.

A dix heures, tous les baigneurs de l'hôtel des Alpes sont au lit pour être mieux disposés pour le bain du lendemain.

C'est ainsi qu'on passe de 25 à 30 jours, plus souvent dans l'eau que sur terre, s'habillant, se déshabillant, se r'habillant, jusqu'à douze ou quatorze fois dans un jour.

Nous avons dit que l'immense avantage que présente l'hôtel des Alpes par sa jonction à l'établissement des bains, devait lui assurer une prospérité toujours croissante. Et, en effet, l'affluence des baigneurs devient telle que désormais, pour y trouver une place assurée, il sera prudent de s'y prendre un ou deux mois d'avance.

Nous avons passé deux mois à l'hôtel des Alpes, et si nous le recommandons spécialement, c'est que nous y avons rencontré ce qu'on aime à trouver aux eaux : abondance, bien-être et modération dans les prix.

On est dans cet hôtel comme chez soi, on va, on vient, on demande, on se fait servir dans sa chambre, on se fait préparer ce dont on a besoin, sans jamais rencontrer, je ne dirai pas un refus, mais un moindre semblant de

mauvaise humeur. Les maîtres de l'établissement ont fait abnégation de leur maîtrise ; ils semblent animés du seul désir de satisfaire leurs nombreux pensionnaires.

Les prix de l'hôtel des Alpes sont des plus modérés. Ils sont au-dessous des prix d'autres hôtels moins bien organisés. Les fils Beeguer savent qu'ils ont pour eux l'avenir et n'ont pas l'impatience de la fortune. Ils pourraient retrancher la seconde table. Ils préfèrent mettre leur hôtel à la disposition de toutes les fortunes. Ils ont des égards et des soins égaux pour tous. Le petit commerçant, l'ouvrier qui loge au quatrième, qui mange à la seconde table, est aussi bien vu par ces messieurs que le grand seigneur qui occupe plusieurs pièces et se fait servir dans ses appartements. Aussi, nous terminons ce que nous avons cru devoir écrire sur l'hôtel des Alpes, en engageant les personnes qui se proposeraient de bénéficier des eaux si puissantes de Loèche, d'aller à cet hôtel, vérifier l'exactitude de nos assertions, et reconnaître que les éloges que nous lui donnons sont justement mérités.



PRIX FIXES
DES
PENSIONS ET LOGEMENTS

POUR LES PENSIONNAIRES :

1^{re} Table.

Café, thé, potage etc. à volonté le matin ; Table d'hôte
à 11 heures et à 6 heures Fr. 6 —

Logement.

Rez-de-chaussée et 1^{er} étage par chamb. à 1 lit Fr. 3 —
» » » » » à 2 lits » 5 —
» » » salon et cab. de toilette 10 —
2^{me} étage par chambre à 1 lit Fr. 2 —
» » à 2 lits » 3 —
» salon avec cabinet de toilette . . » 6 —
3^{me} étage par chambre à 1 lit » 1 —
» » à 2 lits » 1 50
» salon avec cabinet de toilette . . » 4 —

2^{me} Table avec Logement au 1^{me} étage.

Café ou potage à volonté le matin ; Table d'hôte à 12 et
à 7 heures Fr. 4 —

POUR LES VOYAGEURS :

Table d'hôte à 11 heures	Fr. 3 —
» à 6 »	» 4 —
Diners particuliers	de Fr. 5 à 10 —

Logement.

1 ^{er} étage par lit	Fr. 3 —
2 ^{me} et 3 ^{me} étage par lit	« 2 —

Observation. Le prix de pension n'est accordé que pour 8 jours au moins.



A V I S

Les pensionnaires qui se font servir en chambre, sans augmentation de prix, ne peuvent pas prétendre aux plats de la table d'hôte.

Les personnes arrivant avant le 15 Juin et dès le 1^{er} Septembre jouiront d'une grande réduction de prix.

*Chevaux et voitures de tous genres et du dernier goût,
vastes écuries et remises.*

SOUVENIR
DE
LOËCHE - LES - BAINS



HOTEL DES ALPES



Extrait d'un ouvrage sur Loèche par le Docteur
P.-C. Ordinaire.



SIERRE ET LOËCHE



1871

AVIS ESSENTIEL



Pour être bien servi et à prix modérés, ainsi que pour ce qui concerne les *voitures pour le Simplon* et *Loèche-les-Bains* et les *services d'omnibus*, s'adresser directement au Bureau de l'Hôtel Baur, à Sierre.

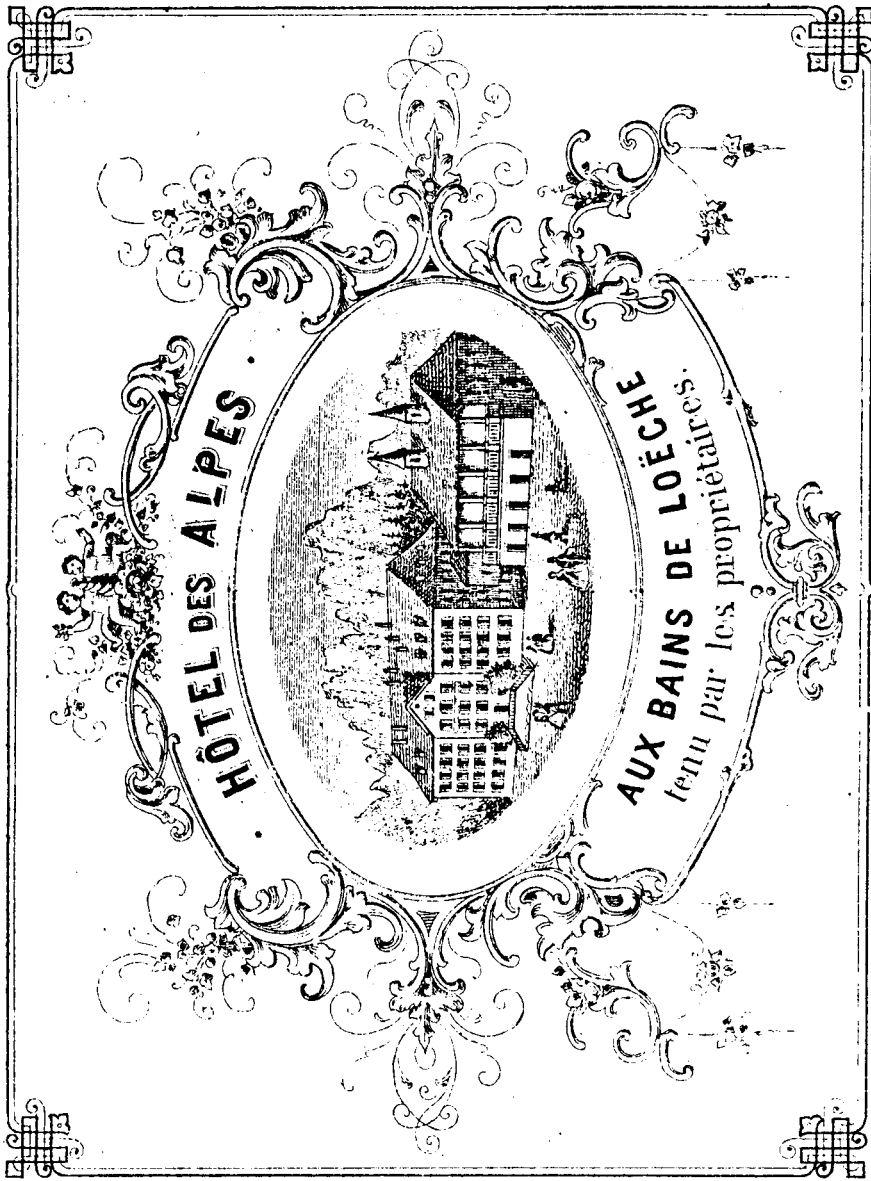


Loèche est à 15 lieues de *Martigny*.

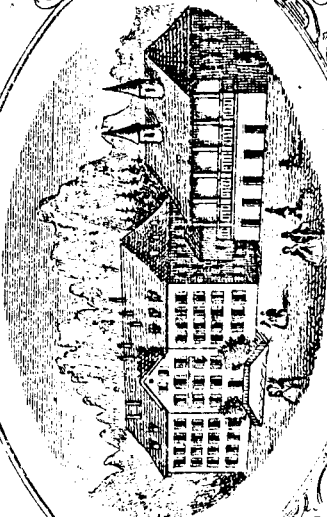
»	14	»	<i>Thoune.</i>
»	10	»	<i>Brigue.</i>
»	9	»	<i>Sion.</i>
»	8	»	<i>Viège.</i>
»	6	»	<i>Fourtemagne.</i>
»	6	»	<i>Sierre.</i>
»	4	»	<i>La Souste.</i>
»	3 1/2	»	<i>Loèche-Ville.</i>



Imp. J. J. & Co. à Orléans.



HÔTEL DES ALPES .



AUX BAINS DE LOËCHE
tenu par les propriétaires

HÔTEL DES ALPES

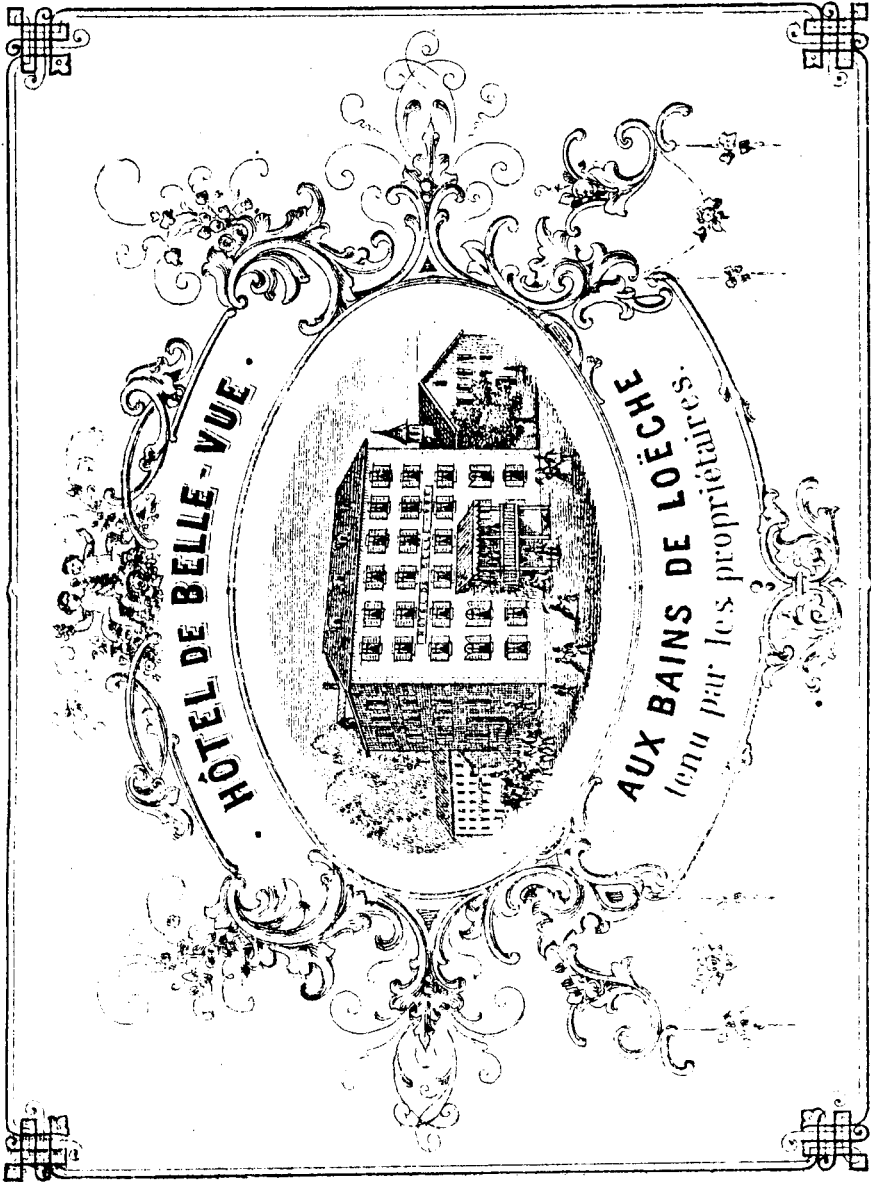
tenu par les propriétaires.

Contient 116 chambres, dont 16 salons particuliers, et communique avec l'établissement des Bains par une galerie fermée. Ses Bains attenants à l'hôtel se composent de quatre grandes piscines pouvant contenir 100 personnes, des bains particuliers et des douches diverses à volonté (Cet hôtel jouit depuis nombre d'années d'une réputation universelle bien méritée par sa bonne direction et tenue ainsi que par la modicité des ses prix.

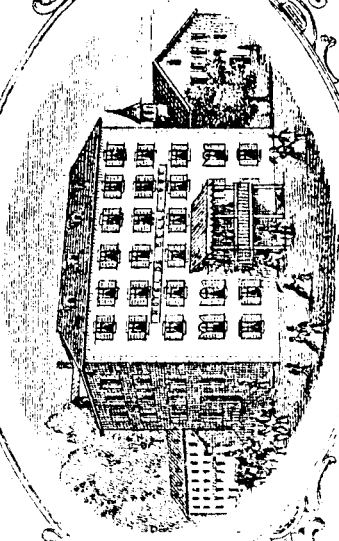
POSTE AUX CHEVAUX.

Bureaux des Omnibus de Lorcèche à la gare du chemin de fer à Sierre.

Lorcèche est à 16 lieues d'Interlachen et 14 de Thoune (par la Gemmi), 10 de Brique, 8 de Vevey, 4 de la Souste, 3 1/2 de Lorcèche-Ville, 9 de Sion et 6 de Sierre. (Départ de l'Omnibus de l'Hôtel Mann.)



HÔTEL DE BELLE-VUE.



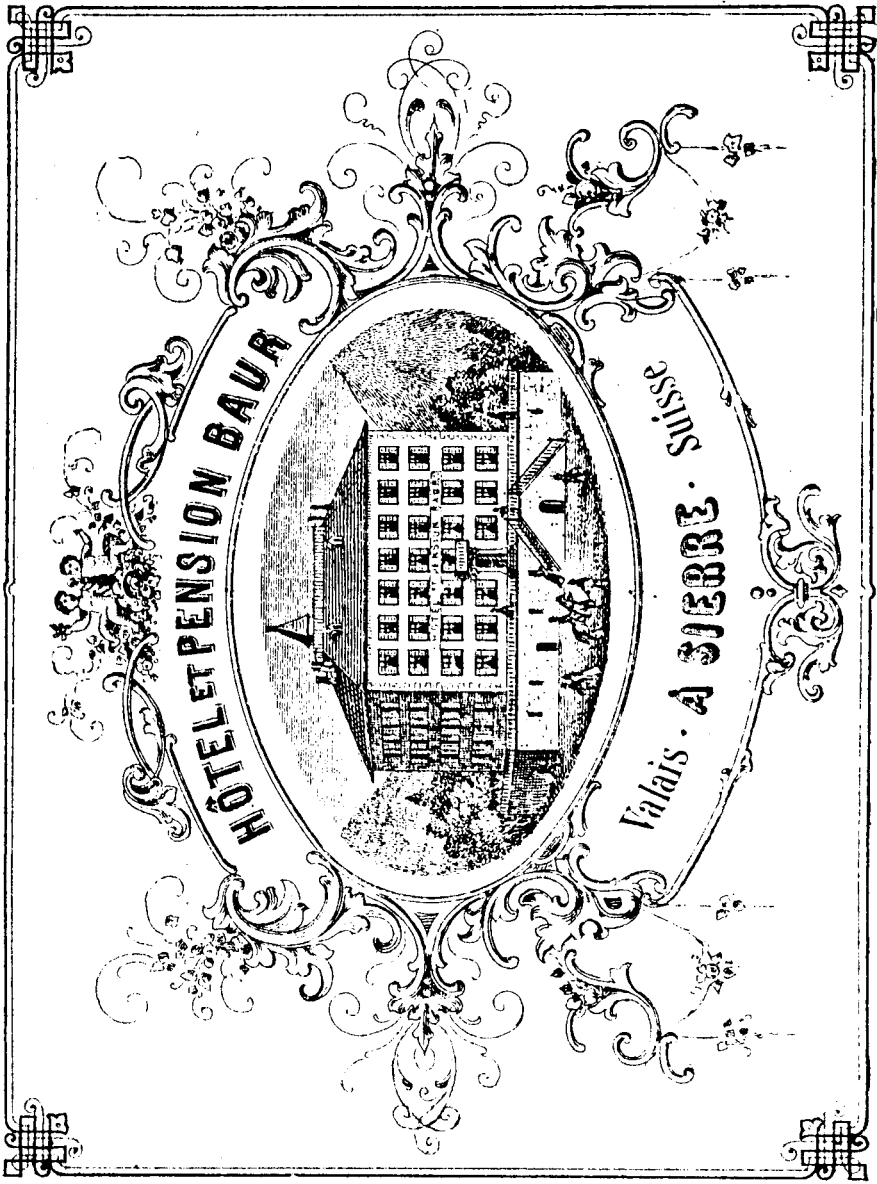
AUX BAINS DE L'ÉCHE
tenu par les propriétaires.

HÔTEL DE BELLE-VUE

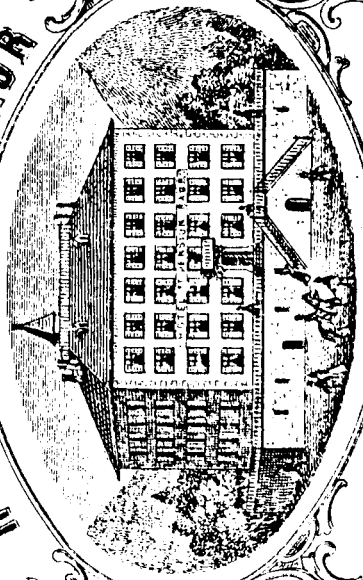
tenu par les propriétaires.

Une construction récente et agréablement située sur la grande promenade, dans la proximité du grand bain neuf et du bain Yverna, jouissant de tout côté d'une vue magnifique, cet hôtel offre de précieux avantages aux voyageurs et aux bourgeois qui desent faire un séjour en une ville bien connue et qui recherchent avant tout la tranquillité.





HÔTEL ET PENSION BAUR



Valais · A SIERRE · Suisse

HÔTEL ET PENSION BAUR

à SIERRE

Ce vaste et agréable établissement, délicieusement situé à l'entrée de la vallée d'Anniviers, et de la route de Soèche les Bains, par Nacoue, non seulement constitue et meuble à neuf, offre un des plus charmants objets de la Suisse aux personnes convalescentes, et aux touristes principalement; par le grand choix des promenades et excursions dont cet hôtel est entouré. Par ex. L'ancien château de Gironde, si renommé par sa position, les lacs de Gironde, le château de Goubin, le château de Neuhône, ancienne résidence féodale. L'émbranchement de Celles, le hameau de Yarcoux, l'ascension du mont Bonin et tout à proximité de l'hôtel, ainsi que les excursions célèbres telles que : Bella Tola, Vallée d'Oréens, Dommatt, Glacier de la Dala, Gemmi, Torenthorn, Rhodéhorn, Alets, Glacier de l'Emmental et.

Les pensionnaires de quelques semaines à l'Hôtel Baur à Siere, avant l'ouverture des établissements de Soèche les-Bains, jouissent du privilège de ne subir aucune augmentation de prix à Soèche les-Bains jusqu'au premier Juillet.

Voitures à l'hôtel pour promenades, vallée d'Anniviers et Soèche les-Bains, Chevaux, mulets, guides pour excursions diverses.

Cure de lait de chèvre et Cure de bains dès le 15 au 20 Août.

Bureau des Omnibus Postes pour Loèche-les-Bains.

Omnibus de l'Hôtel BAUR à la gare à chaque train.

tenu par
LES FRÈRES BEEGUER.

baigneurs de respirer un air pur et vif, et cette action d'un air surabondamment oxigéné, ajoute puissamment à l'action bienfaisante des eaux. Le seul inconvénient qu'elle présente, c'est de vous rendre témoin des variations atmosphériques les plus imprévues. Vous jouissez le matin d'un ciel serein, le soleil réchauffe de ses rayons ce bassin entouré de neiges éternelles, vous avez pris des vêtements d'été; à midi, la pluie tombe à torrents, et souvent la neige vient blanchir le sol, tandis qu'à quelques kilomètres, la vallée du Rhône se dessèche et jaunit sous l'influence d'un soleil tropical de juillet et d'août; vous devez reprendre vos vêtements d'hiver. A peine avez-vous eu le temps de maugréer contre la pluie, que le beau temps vient rappeler le sourire sur vos lèvres. C'est un va-et-vient de beaux et de mauvais jours, où plutôt de belles et de mauvaises heures.

Le thermomètre descend, en hiver, à Loèche, de 18 à 19 degrés au-dessous de 0, et les neiges s'y montrent si abondantes, qu'elles viennent menacer de leurs terribles avalanches les plus solides habitations.

Dans l'hiver de 1843 à 1844, il a neigé 13 jours sans interruption, et les habitants furent dans la nécessité, pour communiquer entre eux, de pratiquer de véritables tunnels sous ce pesant linceul.

En 1518, une effroyable avalanche, se détachant du

sommet de la montagne , vint raser et détruire tous les grands établissements des bains , un grand nombre d'habitations , et jusqu'à l'église.

Bridel rapporte que soixante et une personnes furent ensevelies sous les ruines de leur demeure.

La plus terrible des avalanches fut celle du 17 janvier 1719.

A 8 heures du soir , une avalanche épouvantable fondit sur le village avec la rapidité de l'éclair. En un clin-d'œil , plus de 50 maisons furent rasées ; tous les bains , les hôtels , un grand nombre de granges et de greniers , furent entièrement détruits.

Ce qu'il y eut de plus triste et de plus désolant dans ce moment désastreux , c'est que cinquante-cinq personnes de tout âge et de tout sexe , perdirent la vie. Les malheureuses victimes furent retrouvées , les unes à demi-mortes , les autres entièrement écrasées sous les décombres ; d'autres emportées par le vent à de grandes distances. Une grande quantité d'animaux domestiques périrent en même temps. Depuis la place jusqu'à l'église , quatre maisons seulement restèrent debout. Tout le reste avait disparu.

Aussitôt que la catastrophe fut consommée ; on sonna le tocsin pour réunir ce qui restait de cette malheureuse population. On se mit à parcourir l'avalanche avec mille

dangers pour sauver ceux qui peut-être respiraient encore. Près de l'église, on trouva une femme morte et auprès d'elle, deux autres femmes, miraculeusement conservées.

Nul ne peut se faire une idée, dit le major Matter, auquel nous empruntons ces détails, de la terreur, de la désolation et du désespoir des habitants, lorsque le jour vint éclairer le désastre et montrer à ces malheureux plongés dans la stupeur, toute l'étendue de leur infortune. L'un pleure un père, une mère; l'autre une épouse, un enfant. Puis, sous ce climat rigoureux, séparés, pour ainsi dire, du reste du monde, au milieu des neiges et des frimas, où trouver un asile et des ressources; tout est anéanti!

Au moment de la chute de l'avalanche, la violence du vent fut si grande, que quatre personnes furent emportées, avec la rapidité de l'éclair, jusque dans les prairies appelées *marêches*, à une distance considérable du village où elles ne furent retrouvées que le troisième jour,

Au-dessus de la grande source, sur l'emplacement actuel de la *Maison blanche*, il existait déjà une auberge à cette époque. Un des garçons était descendu à la cave pour chercher du vin, juste au moment où la maison fut emportée. Pendant huit jours, il resta enseveli au milieu des tonneaux sans pouvoir prendre la moindre nourriture.

Le huitième jour, on l'entendit crier ; il fut retiré de dessous la neige, mais il ne ressemblait plus qu'à un cadavre ; il avait les pieds gelés et mourut huit jours après.

Les masses de neige qui s'étaient amoncelées sur le village étaient d'une hauteur si effrayante, que l'on désespéra d'abord de pouvoir en retirer jamais les infortunés qui avaient disparu. Dans les dix premiers jours, tous furent cependant retrouvés, à l'exception d'un enfant qui ne fut découvert qu'au printemps, après la fonte des neiges, dans les prairies au couchant du village.

Il vint beaucoup de monde au secours des malheureux habitants de Loèche-les-bains, qui, seuls, n'eussent pas été à même de fouiller partout pour retrouver les cadavres.

Des secours considérables, recueillis en Suisse, furent employés à reconstruire les bains et à élever des barrières capables de prévenir de semblables malheurs.

L'une d'elles, construite en 1826, se développe obliquement sur un espace de 890 pieds, et présente un flanc à talus de 17 pieds de hauteur au courant de l'avalanche.

Depuis 1767, grâce à ces sages précautions, Loèche n'a pas eu de grands malheurs à déplorer et a continué dès lors à prendre de l'extension. A l'exception de la *Maison blanche*, tous les grands hôtels ont été construits à neuf, dans les trente dernières années.

Le village, tel qu'il se présente aujourd'hui, renferme 500 habitants, parlant la langue allemande. Il est séparé en deux parties par la *Dala*, torrent impétueux qui s'échappe du glacier du même nom, distant de quatre kilomètres au plus, et qui fait mouvoir quelques usines à scier.

Les maisons y sont toutes en bois, jetées pêle-mêle sans alignement, sans régularité, laissant entre elles si peu d'espace pour la circulation des voitures, qu'on a été dans la nécessité d'en abattre plusieurs pour permettre à l'*omnibus*, qui fait journellement le service de Sierre à Loèche, de traverser le village et d'arriver à l'*hôtel des Alpes* où il s'arrête.

Le peu de hauteur et la mauvaise distribution de ces maisons, font ressortir la beauté et le grandiose des principaux hôtels de Loèche, qui sont : la *Maison blanche*, l'*hôtel de France*, l'*hôtel des frères Brunner*, l'*hôtel de Belle-vue*, l'*hôtel de l'Union* et enfin l'*hôtel des Alpes*, le plus important, le plus avantageux, et auquel nous consacrerons un chapitre spécial.

Deux routes conduisent à Loèche-les-bains; l'une par le Valais, l'autre par le canton de Berne. Les voyageurs qui traversent le Valais pour se rendre aux eaux, arrivent la plupart de la France et de la Savoie par Genève ou le canton de Vaud, se dirigeant sur St-Maurice et de là sur

Sierre. Les autres, venant de l'Italie, traversent le Simplon; très-peu, le St-Bernard, à cause de la difficulté que présente le passage, surtout pour les malades et le transport des effets. Les personnes qui viennent de l'Allemagne ou de la Suisse allemande arrivent ordinairement par Thoune et *la Gemmi*.

De Sion, la route du Simplon conduit le voyageur à Sierre où il trouve tous les moyens de transports pour Loèche, voitures, mulets et chaises à porteur. Mais le moyen le plus employé, aujourd'hui qu'une route carrossable conduit à Loèche, c'est sans contredit, le service des omnibus établi par MM. Beeguer frères, propriétaires des hôtels des Alpes et Belle-vue à Loèche-les-bains, et tenant aussi l'hôtel Baur à Sierre.

Les omnibus partent chaque jour de Sierre pour Loèche, et, chaque jour, de Loèche pour Sierre, distant comme nous l'avons dit de 27 kilomètres. Les prix en sont très-modiques, comparés à ce qu'ils étaient lorsque le service des transports se faisait à dos de mulets.

Les mois les plus convenables pour bénéficier des eaux de Loèche sont juin, juillet et août. Cependant le mois de mai voit déjà arriver de nombreux baigneurs, et tous, en septembre, n'ont pas dit adieu à ces sources si bien-faisantes. Nous ajouterons que le mois de septembre est celui où Loèche est le plus visité par les touristes, ce qui

La dernière analyse de ces eaux, faite en 1844 par M. Morin, chimiste distingué de Genève, a constaté les principes suivants contenus dans 1000 grammes :

Gaz acide carbonique . . .	0,0047—2,3890 cm. c.
id. oxygène . . .	0,0015—1,0543 »
id. azote . . .	0,0145—11,5180 »

Substances fixes.

Sulfate de chaux	1,5200
Sulfate de magnésie . . .	0,3084
Sulfate de soude	0,0502
Sulfate de potasse	0,0386
Sulfate de strontiane . . .	0,0048
Carbonate de protoxide de fer	1,0103
Carbonate de magnésie . .	0,0096
Carbonate de chaux	0,0053
Chlorure de potassium . . .	0,0065
Silice	0,0360
Alumine.	traces.
Phosphate	traces.
Azotate	traces.
Sel d'ammoniaque	traces.
Glairine . . .	quantité indéterminée.

Total approximatif . . 3,0104

M. Morin, après de nouvelles études, vient de constater la présence des *iodures* dans les eaux de Loèche, ce qui explique les cures merveilleuses obtenues par ces eaux dans les affections lymphatiques. Un nouveau travail sera récemment publié sur l'importance de cette découverte.

Cette analyse démontre la richesse thérapeutique des eaux de Loèche ; aussi sont-elles employées avec succès dans les maladies suivantes :

Les affections de la peau. Le célèbre Alibert disait : je ne connais pas de dartres, quelque invétérées et constitutionnelles qu'elles soient, qui ne puissent être guéries par les eaux de Loèche.

Après les *dermatoses* si victorieusement combattues par ces eaux, viennent les affections *scrophuleuses*, si variées, tels que les ulcères au nez, aux paupières, aux oreilles ; les engorgements atoniques des glandes parotides, sous-linguales, mésentériques ; les tumeurs blanches des articulations, etc., etc. L'efficacité des eaux de Loèche contre ce genre de maladie ne laisse aucun doute sur la présence de l'iode dans leur composition.

Les anciens avaient déjà remarqué les propriétés des eaux de Loèche contre les affections goutteuses et rhumatismales, et en effet, j'ai conduit et envoyé à Loèche plusieurs malades, atteints de ces maladies, qui en sont revenus parfaitement guéris.

Ces eaux exercent une salutaire influence sur les paralysies qui ne proviennent pas d'un épanchement cérébral.

Elles sont très indiquées contre les engorgements de certains organes ; du foie, de la rate, par exemple, et contre les affections chroniques du système digestif.

De nouvelles observations religieusement recueillies par M. le docteur Grillet, médecin distingué qui a publié sur cette localité un volume fort intéressant intitulé : *Les sources thermales de Loèche*, établissent que la puissance de ces eaux se révèle spécialement dans les affections suivantes :

1^o Fausse paralysie des extrémités inférieures, à la suite de couche laborieuse ou d'affection débutante de la moëlle épinière.

2^o Chlorose ou pâle couleur chez les jeunes personnes.

3^o Menstruations irrégulières, provenant d'une trop grande débilité.

4^o Pertes blanches si communes chez les femmes sédentaires.

En général, elles conviennent toutes les fois qu'il faut tonifier, pertuber, c'est dire qu'il ne faut pas les employer dans les maladies aiguës et inflammatoires.

Un phénomène remarquable qui accompagne l'usage

des eaux de Loèche, surtout prises en bain, c'est l'éruption cutanée connue sous le nom de *poussée*. Ce curieux exanthème a donné lieu à mille hypothèses sur la cause qui le détermine, et sur les variétés qu'il présente d'après les individus. On l'a attribué à la nature excitante de l'eau; mais des femmes, à peau très-délicate, soumises à des bains prolongés, n'éprouveront pas cette éruption qui se montrera dès les premiers bains chez des hommes à peau brune et peu impressionnables. On ne peut pas davantage l'attribuer à la chaleur, à la prolongation du bain, puisqu'elle se montre parfois chez des malades qui se bornent à prendre l'eau en boisson.

La *poussée*, comme dit Alibert, ne peut être attribuée qu'à une *action mystérieuse* des eaux de Loèche. Quoiqu'il en soit, elle a généralement une grande action sur l'économie et l'on peut facilement expliquer une foule de guérisons par la puissante action dérivative qu'elle exerce sur la périphérie du corps.

Il n'en faut pas conclure que si elle n'a pas lieu, les bains ont été sans effet, mais on peut admettre que sa présence est une sorte de garantie de leur efficacité.



MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX

A Aix, en Savoie, on utilise plus particulièrement les douches et les vapeurs aqueuses. Les bains ne sont employés qu'exceptionnellement.

A Loèche, bien que les eaux soient plus chaudes, on néglige les vapeurs et l'on emploie généralement les bains.

Les bains de vapeur ont cependant une action puissante et le massage qui les accompagne ajoute considérablement à leur effet. Praticué comme à Aix, par des personnes robustes et saines, le massage agit magnétiquement, et le magnétisme, quoiqu'en disent les sceptiques, est un puissant agent curatif trop négligé.

Si Aix est plus fréquenté que Loèche, ne serait-ce pas à cette cause qu'il faudrait l'attribuer, et Loèche ne devrait-il pas aviser à imiter Aix dans le mode d'emploi de ses eaux, comme dans l'organisation des plaisirs qu'il offre? C'est une réflexion que nous soumettons à nos honorables confrères de Loèche et aux autorités municipales de l'endroit.

On se baigne à Loèche en commun, dans de vastes *piscines* ou *carrés*, disposés de manière à pouvoir contenir de 25 à 30 malades en même temps.

Les eaux présentant un degré de chaleur trop élevé, à leur sortie des sources, on remplit ces piscines deux heures au moins avant le moment où les baigneurs y sont admis.

Bientôt, ils arrivent tous vêtus d'une longue robe de laine et présentant le mélange le plus bizarre. Ce mode peut paraître étrange, et cependant, en réfléchissant qu'un bain de 4 à 5 heures de durée, pris dans un lieu isolé, doit devenir singulièrement monotone et compromettre par l'ennui, l'action curative des eaux, on reconnaît que ces heures sont plus agréablement passées au milieu de joyeux et spirituels baigneurs.

M^{me} la baronne de Rotschild, accompagnée de quelques dames de haut parage, arrivent à Loèche pour bénéficier de ses eaux. Ces dames se révoltent, à l'idée de la baignée en commun, et choisissent un carré particulier, interdit aux profanes, et où nul homme n'est admis. Après quelques bains pris ainsi en petit comité, ces dames, qui avaient beaucoup ri le premier jour, un peu moins le second, et pas du tout le troisième, baillèrent tellement le quatrième, qu'elles se réunirent le cinquième à la baignée commune.

Les douches sont, depuis quelque temps, très employées à Loèche et tout annonce que bientôt les vapeurs suivront la même progression.

Les eaux se prennent aussi en boisson, le matin à jeun de deux à dix verres pris à la distance de dix minutes. C'est la source *St-Laurent* qui est la préférée parce qu'elle est attenante à la promenade, dont le parcours sert de mesure d'une dose à l'autre.

A Loèche, comme à Aix, en Savoie, et aux nombreux établissements thermaux, beaucoup de baigneurs croient pouvoir se passer de la direction d'un médecin. C'est une économie fort mal entendue et qui peut avoir de graves conséquences. Il est bien de consulter les hommes de l'art, qui ont fait une étude spéciale des eaux, de leur action sur l'économie, et du meilleur mode de leur emploi.

Trois docteurs en médecine, présentant toutes les garanties du savoir et de l'expérience, sont établis à Loèche pendant la saison des eaux. — Voici leurs noms par ordre alphabétique : MM. Brunner, Mengis fils et Rey.

Un pharmacien distingué, M. Muller, y transporte son officine et peut offrir aux botanistes des collections partielles ou complètes de toutes les plantes alpines qui se recueillent à Loèche et dans les environs.



PLAISIRS ET PROMENADES DE LOECHE

Les plaisirs que présente Loèche ont été jusqu'à ce jour assez restreints. Dans une localité fréquentée chaque année par plus de deux mille étrangers, il n'existe pas même un *casino*. C'est une lacune que les propriétaires des sources et la municipalité doivent s'empresse de remplir. L'efficacité des eaux attire les malades ; mais avec eux, se trouvent les parents qui accompagnent, puis il existe une population nombreuse de personnes riches qui aiment à respirer l'air pur des Alpes surtout pendant les chaleurs brûlantes de l'été.

Si les réunions publiques, les bals et les jeux font défaut à Loèche, on trouve une certaine compensation dans les promenades qui sont des plus attrayantes, des plus pittoresques et des plus fructueuses pour le naturaliste.

La première des excursions est toujours pour la *grotte de Misson*, parce qu'elle est très rapprochée, d'un accès facile et que, depuis cette grotte on jouit d'une vue délicieuse.

La seconde excursion est pour les *échelles d'Albinen*, à demi lieue du village. Figurez-vous un immense rocher qui surplombe et ne présente que ça et là quelques proéminences et quelques sinuosités qui servent de point d'appui à huit échelles en bois, superposées et fixées au moyen de simples crochets en bois enfoncés dans les fissures du rocher. Vous gravissez intrépidement la première et vous vous arrêtez pour regarder autour de vous ; vous voyez à vos pieds un abîme au fond duquel mugit la Dala, un frisson vous saisit et vous vous hâtez de redescendre. Nous avons eu le courage de gravir les huit échelles, mais nous n'avons pas eu celui de les redescendre et nous avons préféré faire un détour de six kilomètres, plutôt que de nous exposer à une chute qui, dans un tel lieu, est nécessairement mortelle. Et, cependant, les habitants d'Albinen et des environs montent et descendent le jour comme la nuit, souvent chargés de lourds fardeaux, avec une assurance que peut seule donner une grande habitude.

Après la promenade des *échelles*, la plus fréquentée, parce qu'elle est une des moins fatigantes, est celle de la *cascade*. Cette cascade produite par la chute de la Dala, entre deux parois de rochers, est belle, lorsque le soleil la colore de toutes les paillettes de l'arc-en-ciel ; un peu plus loin se trouve un magnifique tapis de verdure et

dans le fond de la gorge apparaît le glacier dont la blanche chevelure contraste avec les verts sapins qui s'étendent sur les montagnes voisines. Peu de baigneurs quittent Loèche avant d'avoir visité le glacier.

Une des promenades les plus intéressantes, c'est sans contredit l'ascension du passage de la Gemmi. Ce passage fameux, est hardi et unique dans son genre.

En le gravissant, nous rencontrâmes un singulier groupe qui le descendait. Une dame, la figure couverte d'épais bandeaux, était portée sur une chaise à bras par deux guides vigoureux ; derrière elle un gros milord marchait, soutenu sous chaque bras, par deux autres guides. Le groupe s'étant arrêté, je m'informai si madame était indisposée. Milord me rassura en disant : Milady a voulu pour faire la descension se couvrir les yeux. Moi je n'avais pas frayeur, mais je préfère appuyer moi fortement sur deux bons gaillards.

Aujourd'hui que ce passage appartient à l'Etat, de grandes améliorations y ont été faites et l'ont rendu facile et nous dirons même agréable.

Après l'ascension du passage de la *Gemmi*, vient celle du *Torrenthorn*, qui est plus longue, plus coûteuse, mais qui procure aux touristes un ample dédommagement de jouissances.

Le *Torrenthorn* peut être mis en parallèle avec le *Righi*.

Arrivé au sommet, on se trouve à 9000 pieds au-dessus de la mer. La poitrine respire largement, l'homme se sent léger, aérien ; le ciel paraît d'un bleu noir, et les étoiles y brillent en plein jour. On peut fixer le soleil sans être fatigué par ses rayons. Si l'on regarde au-dessous de soi, un immense horizon se développe et si vous êtes accompagné par un guide intelligent, il vous expliquera toutes les merveilles de ce gigantesque panorama. Le botaniste, le géologue trouveront dans cette excursion une ample moisson de richesses.

Il en est de même du *Gukerhubel*, mamelon qui s'élève à 7578 pieds au-dessus de la mer et formant le point le plus élevé de la montagne de *Chermignon*. Jadis c'était la promenade la plus fréquentée, mais depuis quelques années l'ascension du *Torrenthorn* est préférée, quoique plus longue et plus coûteuse.

Dans un pays aussi accidenté que Loèche, la moindre promenade présente un grand attrait. Beaucoup d'excursions peuvent se faire sans guide et sans mulet, mais il est mieux de s'en procurer, afin de les rendre moins pénibles et plus attrayantes. D'ailleurs, les prix des guides et des mulets sont beaucoup moins élevés que dans les autres localités, ainsi que le constate le tableau donné plus haut.



TABLEAU PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

*des plantes les plus rares qui se trouvent à Loèche
et dans les environs.*

Achillea atrata, Alpina. — **Aconitum** lycoctonum *Jacq.*, napellus, paniculatum *Lam.*, hebegynum *Faud.* — **Agrostis** alpina. — **Alchemilla** alpina, pentaphylla. — **Alsine** verna *Bartl.*, caricifolia *Walh.* — **Androsace** pennina, chamæjasme *Wulf.*, obtusifolia, helvetica *Gaud.* **Anemone** veenalis, baldensis. narcissiflora. — **Anthericum** liliago, liliastrum. — **Apargia** alpina *Host.* — **Aquilegia** alpina, pyrenaica *DC.* — **Arabis** alpina, cœrulca. — **Arnica** montana, scorpioides. — **Arbutus** alpina, uva-ursi. — **Arenaria** bi-flora. — **Arctia** alpina, helvetica. — **Artemisia** spicata, mutellina *Gaud.*, glacialis, alpina. — **Asarum** europeum. — **Aster** alpinus, amellus. — **Athamentha** crotensis. — **Aspidium** fragile. — **Avena** distichophylla. — **Azalea** procumbens.

Betonica hirsuta. — **Biscutella** lævigata. — **Bartisia** alpina-

Cacalia alpina. — **Calluma** erica D. C. — **Campanula** alpina, cenisia, valdensis. *Al.* — **Campanula** thyrsoidea, trachelium. — **Carex** montana *Will.*, frigida, grypos *Schk.*, miclichhoferi, foetida *All.*, Juncifolia, ferruginea, curvula *All.*, attrata, capillaris. — **Cardamine** alpina, resedifolia *Wild.* — **Centaurea** montana *L.* — **Cerastium** latifolium, glaciale *Thom.* — **Cistinus** spinosissimus. — **Chrysanthemum** alpinum, halleri *Sut.*, montanum. — **Corydalis** solida, cava. — **Crepis** grandiflora, blattaroides, alpestris. — **Crocus** vernus, savitus. — **Cynanchum** vincetoxicum.

Daphne alpina. — **Dianthus** alpestris. carthusianorum. — **Draba** aizoides, johannis *Host.*, tomentosa *Whlbg.* — **Dryas** octopetala.

Epilobium alpinum. — **Erinus** alpinus. — **Elyna** spicata *Schrad.* — **Erigeron** uniflorum, alpinus. — **Eriophorum** alpinum. — **Euphrasia** alpina.

Festuca alpina. — **Fragaria** vesca.

Galium tenerum. — **Gaya** simplex *Gaud.* — **Gentiana** acaulis, alpina, nivalis, bavarica, lutea D. C., campestris, imbricata, asclepiadea, verna. — **Geum** montanum. — **Geranium** aconitifolium, sylvaticum, lividum *Ait.*, pyrenaicum. — **Gnaphalium** luteoalbum, carpathicum *Whlb.* — **Globularia** cordifolia. **Gypsophila** repens.

Hedysarum obscurum. — **Helianthemum** grandiflorum, celandicum *Koch.* — **Hieracium** sabaudum, alpinum, intybaceum.

Juncus trifidus, capitatus.

Lepidium alpinum. — **Lilium** martagon. — **Leontodon** montanum *Lam.* — **Lloydia** serotina *R.* — **Luzula** spicata, campestris. — **Lycopodium** montanum.

Myosotis alpestris. — **Malva** moschata.

Ophrys alpina, monorchis. — **Ononis** rotundifolia, cenisia. — **Ornithogalum** fistulosum *Ram.* — **Orchis** odoratissima. — **Orobanche** epithymum *D. C.* — **Oxytropis** montans *D. C.*, campestris.

Papaver alpinum. — **Pedicularis** foliosa, verticillata, rostrata. — **Phacca** alpina *Jacq.*, astragalina *D. C.* frigida *Jacq.* — **Phleum** alpinum, commutatum. — **Phyteuma** hemisphericum, orbiculare, halleri. — **Picris** hieracioides *L.* — **Pinguicula** vulgaris, alpina. — **Polygonum** viviparum *L.* — **Polygala** alpestris. — **Potentilla** salisburgensis, minima, aurea, nivea. — **Primula** elatior, glutinosa, villosa *Jacq.*

Ranunculus parnassifolius, glacialis, pyrenæus, plantanifolius. — **Rhododendron** ferrugineum. — **Rhamnus** alpinus, pumilus. — **Ribes** alpinum. — **Rosa** alpina, tomentosa. — **Rumex** alpinus.

Salix hastata, myrsinites, retusa, reticulata, herbacea, serpyllifolia. — **Saxifraga** controversa, androsacea, stellata, aizoides, crocea, oppositifolia, cuneifolia, rotundifolia, biflora alba. — **Scabiosa** alpina. — **Schoenus** nigricans. — **Sedum** atratum. — **Senecio** doronicum. **Sempervivum** montanum. — **Silene** acaulis., quadrifida, alpina *Thom.* — **Soldanella** alpina.

Teucrium montanum. — **Thesium** alpinum, montanum. — **Thymus** panonicus. — **Thlaspi** rotundifolium. **Tozzia** alpina. — **Trifolium** alpinum, badium *Schreb.*, rubens, cœspitosum. — **Tussilago** alpina, nivea *Wild.*

Vaccinium myrtilus, uliginosum. — **Veleriana** montana, saxatilis. — **Veratrum** album. — **Veronica** saxatilis, aphylla, fruticulosa, belidioides, teucrium, officinalis, urticifolia. — **Viola** calcarata, sylvestris. *Lam.*, cenisia.

Toutes les plantes désignées ci-dessus sont en vente, parfaitement conservées, chez M. *Muller*, pharmacien, à Loèche.



L'HOTEL DES ALPES

à Loèche-les-Bains.

Six grands hôtels, mis à la disposition des baigneurs, sont établis à Loèche; mais le plus considérable, le plus avantageusement disposé et le mieux tenu, c'est sans contredit l'*Hôtel des Alpes*.

Cet hôtel, nouvellement construit par M. Beeguer père, est actuellement tenu par MM. Beeguer ses fils, qui en sont propriétaires.

Sa construction est des plus grandioses, sa forme des plus régulières, et sa situation des plus pittoresques. Il domine tout Loèche. C'est le premier qu'on aperçoit en entrant dans la vallée et qui épanouit la figure contractée du baigneur attiré dans ces lieux si sauvages par l'espoir d'une guérison vivement désirée.

Le pauvre malade, suspendu sur des abîmes, en proie aux vives émotions dont le plus courageux ne peut se défendre à l'aspect de ces précipices, de ces monts à pics, de ces torrents impétueux; enfin de ces belles horreurs qu'on appelle les merveilles de la nature; le pauvre ma-

lade, vivement impressionné, s'écrie en apercevant le magnifique *hôtel des Alpes* : voici Loèche, avec le repos, avec le confortable, avec la santé : salut à l'hôtel des Alpes !

Ce monumental édifice a été construit spécialement pour des baigneurs, sur un plan qui satisfait à tous les besoins, à toutes les exigences, à toutes les conditions de l'hygiène.

Il n'est pas une des cent vingt chambres à coucher qu'il renferme, qui ne soit vaste, aérée et d'où l'on ne puisse jouir d'une vue fort remarquable. Cette saine disposition est bien préférable à celle des chambres de certains hôtels de Loèche qui ne sont pas même des cabinets, mais d'étroits placards, hermétiquement fermés, où le baigneur en sueur, au sortir du bain, étouffe et suffoque parce qu'il n'ose entr'ouvrir sa fenêtre dans la crainte de l'action du froid, surtout lorsqu'il est sous l'influence de cette éruption produite par l'action des eaux de Loèche et qu'on nomme la *poussée*.

A l'hôtel des Alpes, il y a de l'aisance, de la largeur, du soleil, de l'air partout. L'architecte n'a pas marchandé avec l'espace. M. Beeguer père, en spéculateur, aurait pu y établir cinquante chambres de plus ; en architecte intelligent, il a voulu que son œuvre fut irréprochable, et il a réussi. Aussi l'*hôtel des Alpes* est-il toujours le pre-

mier rempli, bien que le plus considérable, ce qui prouve que les étrangers savent apprécier les nombreux avantages qu'il présente.

Parmi ces avantages, il en est deux qui suffiraient pour faire la fortune de cet établissement.

Le premier de ces avantages, et le plus important, c'est que le baigneur peut passer de son lit au bain, et du bain à son lit, en pantoufle et en robe-de-chambre, sans être exposé aux funestes influences atmosphériques, fort redoutables à Loèche, tandis que dans les autres hôtels, baigneurs et baigneuses sont dans la nécessité de traverser des places, des rues, grelottant, abrités sous un parapluie, perdant ainsi tous les bénéfices de la baignée.

A l'hôtel des Alpes, vous passez, au moyen d'une galerie, d'un bain où vous êtes restés plusieurs heures, dans un lit bien chaud où s'établit une salutaire transpiration qui contribue puissamment au rétablissement de la santé.

L'avantage que nous signalons est tel, que l'hôtel des Alpes doublerait ses prix, qu'il serait encore le préféré, et, loin de les doubler, il se montre le plus modéré dans ses demandes.

Le second avantage que nous aimons à signaler, c'est que toutes les chambres, comme celles des anciens moines, qui savaient comprendre la vie d'intérieur, abou-

tissent à de vastes corridors de cent vingt pieds de long sur dix de large. Chaque étage a son corridor bien éclairé, qui devient un lieu de promenade fort apprécié dans les jours de pluie et de mauvais temps. Or, à Loèche, ces jours sont plus communs parfois que les beaux jours.

L'hôtel des Alpes est construit en solides maçonneries, tandis que plusieurs des hôtels de Loèche sont en bois. Or dans ces derniers, le moindre mouvement, le moindre bruit, se communiquent et deviennent fort désagréables et fort importuns.

Cet hôtel présente quatre faces qui ne sont masquées par aucun édifice. Il se compose de quatre étages superposés au-dessus des cuisines et des caves qui occupent le rez-de-chaussée.

Le premier étage, auquel on parvient à l'aide d'un perron de huit marches, renferme :

Une magnifique salle à manger, où 150 convives peuvent tableur fort à l'aise.

Une seconde salle à manger, où se tient la seconde table qui réunit ordinairement de 40 à 50 personnes.

Un vaste et élégant salon où se trouve un piano et où se réfugient les dames après les repas, tandis que les messieurs fument et devisent dans les vastes corridors.

Plusieurs autres salles pour dîners particuliers.

Un salon pour la lecture des journaux, qui se trouvent

en grand nombre et en toute langue ; tant il est vrai que les MM. Beeguer ne reculent devant aucun sacrifice pour être agréables aux baigneurs.

Divers cabinets de desserte.

Au second étage, commence la série des chambres à un lit, à deux lits, avec ou sans cabinet, le plus grand nombre avec cheminées. Ces chambres sont indépendantes ou communiquent entre elles, d'après le besoin des familles. Chaque chambre aboutit au vaste corridor dont j'ai parlé, et, chaque corridor, est desservi par deux domestiques empressés de se rendre au premier appel.

Les chambres de cet étage sont naturellement les plus élégantes, viennent ensuite celles de l'étage au-dessus, disposées de la même manière ; puis celles du quatrième, spécialement réservées aux baigneurs qui mangent à la seconde table. Les domestiques occupent les mansardes.

De vastes écuries et remises sont attenantes à l'hôtel qui met chevaux et voitures particulières des plus élégantes à la disposition des baigneurs.

L'hôtel des Alpes est desservi par vingt-quatre aides, tant maîtres, que chefs de cuisines, que domestiques. Lorsqu'il est rempli, il renferme près de deux cents personnes.

C'est une magnifique caserne, disent les uns ; c'est un vaste monastère, disent les autres ; c'est un véritable

POSTE AUX CHEVAUX

BUREAUX DES OMNIBUS, DE LOECHE A LA GARE DU
CHEMIN DE FER DE SIERRE.

Loèche est à 16 lieues d'Interlacken et à 14 de Thoune
(par la *Gemmi*), 10 de Brigue, 8 de Viège, 4 de la Souste,
3 1/2 de Loèche-Ville, 9 de Sion et 6 de Sierre (Départ
de l'omnibus de l'Hôtel *Baur*).



ON TROUVE à L'HOTEL DES ALPES :

Des vins fins de tous les pays, à des prix modérés.



Des chevaux et des voitures élégantes, des mulets et des guides.



Un service régulier d'omnibus arrivant le matin de Sierre et repartant de Loèche le soir.



Un service de la poste aux chevaux.



Une boîte de la poste aux lettres communiquant au bureau de Sierre et au bureau télégraphique.



Des journaux français, anglais, italiens, allemands et suisses.



On parle à l'hôtel : l'anglais, l'allemand, l'italien et le français.



OUVRAGES DU DOCTEUR P.-C. ORDINAIRE.

Aix en Savoie et ses environs pendant la saison des eaux. Un vol. in-8, orné de sept planches.

Biographie du général Joubert. Un vol. in-8.

Inondation de 1840 sur le littoral de la Saône et du Rhône. Un vol. in-12.

Macédoine littéraire : Poésies, fables, esquisses de mœurs, feuilletons. Un vol, in-12.

Des facultés de l'homme et de ses destinées : Physiologie, psychologie, magnétisme. 3 vol. in-8.

Loèche et ses environs. Un fort vol. in-12.

Souvenirs de Suisse. Mœurs du Valais. Un vol. in-12.